

Perpezac le-Noir

BULLETIN
MUNICIPAL



#Janvier 2023



SOMMAIRE

● Mot du maire	p 3
● Nos centenaires / État civil	p 4
● Finances et budget	p 6
● Vie à l'école	p 9
● La commission sociale	p 14
● Travaux	p 15
● France Services	p 16
● Manifestations	p 18
● Culture	p 23
● Associations	p 29
● Vie locale.....	p 23
● Intercommunalités	p 41
● Annuaire des artisans et commerçants	p 46

MAIRIE DE PERPEZAC-LE-NOIR 51 rue Principale - 19410 Perpezac-le-Noir

Tél : 05 55 73 70 08 Fax 05 55 98 92 33

La mairie est ouverte : du lundi au vendredi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00
le samedi matin de 09h00 à 12h00

Accueil au public tous les jours sauf le mardi matin et le jeudi



BULLETIN MUNICIPAL DE PERPEZAC-LE-NOIR

Directeur de la publication : Jérôme Sagne

Rédacteurs et concepteur : membres du groupe Communication

Impression : Maugein imprimeurs - RCS B 825 680 119

Chères Perpezacoises, chers Perpezacois,

L'année 2022 se termine sur une accumulation de crises : sanitaire – avec une covid toujours présente à bas bruit, énergétique – avec les doutes sur la fourniture d'électricité, économique – avec l'inflation dont nous avons oublié le nom.

Toutes ces difficultés peuvent légitimement faire douter et inquiéter pour l'avenir tant elles affectent les particuliers, les commerces et l'artisanat mais aussi les collectivités territoriales.

Les temps sont durs mais il ne faut pas céder à la morosité : nous avons de bonnes raisons de garder espoir.

Notre commune est dynamique, elle poursuit son développement. La municipalité veille à son désendettement et à sa sobriété énergétique.

Nos commerçants et artisans fonctionnent bien. Je salue l'installation de notre nouvelle boucherie, menée de main de maître par la famille Laroudie. C'est une grande satisfaction et une vraie réussite.

Vous découvrirez aussi de nouveaux artisans dans l'annuaire pour tout type de travaux. Ayons le réflexe de l'achat local, il est gage de vitalité de la commune et réduit les dépenses de carburants.

Nos services de santé sont performants et dynamiques. Ils répondent aux besoins des plus fragiles.

Nos associations ont repris une activité normale et ont organisé, en se regroupant dans certains cas, des manifestations particulièrement réussies et qui feront date. Autant de moments de convivialité, d'esprit « village » que la municipalité défend et soutient avec une grande satisfaction.

Enfin, nos services publics, ils sont la première des solidarités, celle qui nous rassemble tous à travers l'Etat et la commune. La municipalité y est très attachée et en développe l'offre. Nos agents sont au service, qu'ils en soient remerciés. Parmi ces services publics, il y a l'Ecole, notre école, notre RPI Perpezac-le-Noir/Estivaux. Un groupe scolaire exemplaire par la qualité de l'équipe pédagogique, qui prend part à toutes les manifestations communales, les commémorations, qui éduque les enfants à la citoyenneté. Ces enfants, notamment la classe de CP, je les ai reçus pour évoquer la commune et le rôle du maire. Nous avons abordé la Constitution, notre règle de vie commune et ils nous ont fait cadeau, à tous, d'un tableau illustrant la devise de la République Française - Liberté Egalité Fraternité avec en fond la colombe de la Paix. Ce tableau trône désormais à l'accueil de la mairie.

Les enfants sont notre espoir pour demain, nous devons leur laisser un monde plus apaisé, plus fraternel. Nous y travaillons.

Au nom de l'équipe municipale, je vous adresse mes vœux les plus sincères pour 2023 !

Bien à vous,

Le maire,
Jérôme SAGNE



NOS CENTENAIRES

Thérèse Buge

Elle est née le 4 avril 1922 et la cadette d'une fratrie de 4 enfants. Ses parents sont paysans et vivent alors à La Barrière sur la commune d'Estivaux. Le village a connu l'animation des travaux de la ligne de chemin de fer (Paris-Toulouse). Pour construire les nombreux ouvrages d'art, il faut de très nombreux ouvriers pour creuser "à la pioche". Ils viennent des communes voisines et même de très loin.

Des petits "cabourots" (bistrots), un moulin pour moudre la farine sont alors implantés près de la Vézère. Puis vient la guerre, la maison familiale fournit le cochon aux Maquisards... Dans le village, personne la dénoncera. Elle se souvient que ce ne fut pas le cas à Orgnac où des maisons furent brûlées !

Quand on l'interroge sur les conditions de vie difficiles à l'époque, elle parle surtout de la mentalité,

"les amitiés sincères entre voisins" : des veillées où l'on partageait le pain chaud, l'entraide lors des battages.

Elle rencontre son mari alors qu'il jouait une pièce de théâtre. L'argent récolté par les représentations était envoyé aux prisonniers de guerre. Par la suite, il part faire son service militaire en Syrie pour garder le pétrole. À son retour, comme beaucoup à cette époque, ils élèvent vaches, moutons et petits cochons qu'ils vendent le 4 et le 19 de chaque mois à la foire à Perpezac. Ces foires sont très animées et il y a beaucoup de commerçants. Elle donne naissance à deux filles : Annie et Michèle. Puis, ils emménagent à Chadadias.

Elle adore jardiner. Elle est une excellente cuisinière et régale toute sa famille de tourtous, plats en sauce, nombreuses pâtisseries : bûche, mille-feuille et fameux "mokas" de Mamie Thérèse !

À presque 101 ans, elle a une mémoire exceptionnelle. Elle ne se plaint pas de douleurs. Elle lit encore (sans lunettes) les journaux et des romans ! Elle trouve du plaisir à lire des romans qui lui permettent de s'évader. Elle raconte avec plaisir les longs moments à jouer avec ses petits-enfants. Aujourd'hui arrière-arrière-grand-mère, elle est une fierté pour tous ses proches. Assurément, une rencontre inoubliable !



Marthe Faucher

Née le 4 juillet 1922, Marthe dit « Berthe » est la plus jeune d'une fratrie de 4 garçons et filles soit Élie, Maurice et Élise. Issue d'une famille de paysans, elle reste sur la ferme à Maisons Blanches avec sa sœur qui a gardé l'exploitation. Elle participe aux travaux de la ferme malgré quelques petits travaux comme femme de ménage toutes mains. Elle travaille les jours de foire du 4 et 19 à la pharmacie herboristerie Léonne Dufour comme vendeuse. Elle est aide cuisine et serveuse les jours de bal et de repas au restaurant Sageaux Dufour. Ensuite, pendant 25 ans, elle intègre La Poste de Perpezac où elle travaille 3 heures par jour (1h au ménage et 2h d'aide au courrier). À la retraite, elle continue son train-train chez sa sœur qui l'a toujours hébergée en n'oubliant pas surtout (au bon moment !) son passe-temps préféré, la cueillette des champignons.

La veille du premier confinement, elle a dû quitter la maison Boutot pour rejoindre un EPHAD à Brive.

ETAT CIVIL

Bienvenue aux bébés !

- CHABRELIE POMMIER Automne, Lison, née le 26 janvier
- DREAN Aeden, né le 23 février
- BOYER Gaspard, Afonso, Lourival, né le 09 avril
- ALI Alya, née le 13 avril
- DAMIENS Mathéo, né le 10 mai
- DAMIENS Ethan, né le 10 mai
- DAMBORADJIAN Axèle, Huguette, Monique, née le 28 juin
- MARCHAND Laure, Anaïs, Mathilde née le 19 juillet
- VILLECHENOUX Léo, né le 02 août
- MOREAU Jossia, Tiphaine, Alexie, née le 15 octobre

Ils nous ont quittés...

- MALAGNOUX Alice, épouse GAUTHIER, le 01 janvier
- LAPORTE Alex Auguste, le 13 janvier
- SIMON Michel, le 23 janvier
- CHAPUT Pierre Marius, le 16 février
- NAUCHE Simone, épouse CONDAT, le 14 mars
- MALAGNOUX Jean Louis, le 30 mars
- SELBER Frida, Ernestina, veuve VALENTINI, le 16 avril
- DESJACQUES Jeanne Yvonne, veuve PASCAREL, le 22 avril
- PÉPY Yvette, veuve DONNADIEU, le 11 juin
- DELAUAUD Jacky Guy, le 13 juin
- GRAMOUNIOT Julienne, veuve PEYRAT, le 30 juillet
- LEYMARIE Marie-Louise Jeannine, veuve GUÉRIN, le 17 août
- TEILHET Marie Louise Jeanne, veuve LEYGE, le 28 août
- BORDES Albertine, veuve GENESTE, le 08 novembre
- MAURY Yvette, le 18 novembre
- CESSAC André, le 27 décembre
- LENOIR Françoise, veuve ROUSSEAU, le 29 décembre

Ils se sont mariés :

- Nelly THIOT et Emmanuel DENQUIN, le 30 avril
- Lise BROUSSE et Kévin PARVAUD, le 18 juin
- Johanna DAOUD et Romain NAUCHE, le 27 août
- Serge MONTEIL et Sébastien DEDIEU, le 24 décembre

À LA MAIRIE : NOS EMPLOYÉS COMMUNAUX



À la mairie :
Arnaud et Sandrine

À France Services : Élodie
À l'agence postale :
Sandrine et Delphine



Christiane, Pauline, Sarah
Christine, David, Carine

Vincent, Jérémy et Paolo



LES ÉLUS

Le maire est le président de droit de toutes les commissions.

Délégations	Adjoint référent	Membres
Finances	Delphine Boudet	Franck Lejeune, Julie Vieillard, Élodie Pillault, Séverine Chazal
Travaux	Laurent Mergey	Delphine Boudet, Nicolas Penys, Franck Lejeune, Emmanuel Denis, Élodie Pillault
Appels d'offres	Laurent Mergey	Delphine Boudet, Séverine Chazal, Julie Vieillard, Élodie Pillault
Actions sociales	Hélène Hercouët	Anne-Marie Cessac, Séverine Chazal

Les délégations communales

Correspondant défense : Nicolas Penys
Corrèze Habitat : Hélène Hercouët
Prévention routière : Sébastien Viillard
Conseil d'école : Franck Lejeune

Les groupes de travail

Communication : Delphine Boudet, Franck Lejeune, Emmanuel Denis, Nicolas Penys

Animations : Emmanuel Denis, Nicolas Penys, Hélène Hercouët

Bibliothèque : Hélène Hercouët, Anne-Marie Cessac, Delphine Boudet

École et périscolaire : Franck Lejeune, Séverine Chazal, Delphine Boudet

Administratif : Delphine Boudet, Julie Vieillard

Développement économique : Delphine Boudet, Julie Vieillard, Franck Lejeune, Sébastien Viillard, Élodie Pillault

Aménagements et accès aux réseaux : Laurent Mergey, Emmanuel Denis, Nicolas Penys, Sébastien Viillard

Sécurité : Laurent Mergey, Sébastien Viillard

Culture et patrimoine : Hélène Hercouët, Élodie Pillault, Anne-Marie Cessac

Affaires sociales : Hélène Hercouët, Séverine Chazal, Anne-Marie Cessac

Les participants aux organismes intercommunaux

Pays d'art et Histoire Vézère Ardoise :

Hélène Hercouët (déléguee) et Anne-Marie Cessac (déléguee suppléante)

FDEE19 : Laurent Mergey, Emmanuel Denis, Nicolas Penys

Syndicat des eaux de Perpezac-le-Noir et sa région : Laurent Mergey (président), Jérôme Sagne (délégué),

Emmanuel Denis et Nicolas Penys (délégués suppléants)

SIRTOM : Jérôme Sagne (délégué), Laurent Mergey (délégué suppléant)

SIAV : Hélène Hercouët (déléguee), Nicolas Penys (délégué suppléant)

CIAS : Delphine Boudet et Anne-Marie Cessac

FINANCES ET BUDGET

Le compte administratif 2021

Le budget s'organise en sections de fonctionnement et d'investissement.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

	Dépenses ou déficits en €	Recettes ou excédents en €
Résultats reportés		252 139
Opérations de l'exercice	940 829	1 079 572
TOTAUX DE LA SECTION	940 829	1 331 711

SECTION D'INVESTISSEMENT

	Dépenses ou déficits en €	Recettes ou excédents en €
Résultats reportés	94 531	
Opérations de l'exercice	254 563	241 606
Restes à réaliser	28 882	56 505
TOTAUX DE LA SECTION	377 975	298 111
RÉSULTATS DÉFINITIFS		311 018

Concernant les dépenses d'investissement :

- 61 236 € environ pour des travaux de voirie (subventionnés par le Département à hauteur de 10 000 €) ;
- 30 777 € environ concernent des travaux en régie (travaux de voirie effectués par les employés communaux) ;
- renouvellement du parc numérique de l'école : coût total 11 586 € (subventionné par l'État à hauteur de 7 650 €) ;
- changement du matériel de cuisson de la cantine : 18 173 € ;
- achat de matériels informatiques pour France Services : 21 949 € (subventionné par le Département à hauteur de 2 300€ et l'État à hauteur de 7 421,50 €).

RECETTES 2021 :

Impôts et taxes :

Les taux d'imposition n'ont pas changés en 2021.

Les recettes liées aux impôts ont baissé suite à la suppression de la taxe d'habitation.

Cette baisse a été compensée par une hausse des dotations de l'État.

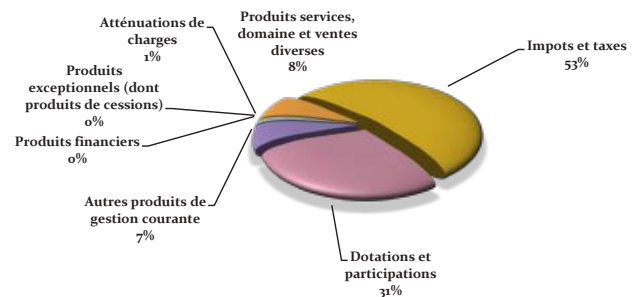
EVOLUTION DES TAUX D'IMPOSITION



Dotation : 30 000 € liés à la création de France Services.

Les recettes de la cantine et la garderie : 49 695 €.

TOTAL DES RECETTES REELLES : 1 042 229€



DÉPENSES EN 2021 :

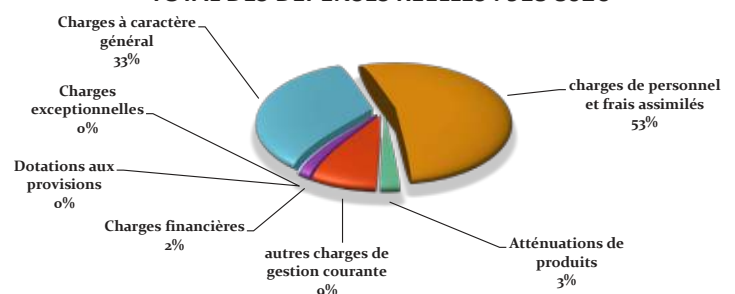
- **Remboursement du fonctionnement du service urbanisme de la Communauté de communes :** 12 783 € (charges de fonctionnement). Cette dépense est en baisse (-19%) du fait d'un plus grand nombre de collectivités ayant recours à ce service. En cours d'année, plusieurs collectivités de la CCPU ont adhéré. Maintenant, ce sont 10 communes qui l'utilisent. A partir de 2022, la répartition se fera sur une année pleine pour tous.

- **Utilisation du service de remplacement** (agent malade, besoin occasionnel) du centre de gestion de la Corrèze pour un montant de 27 722 € (charges de personnel). Les dépenses de personnel sont restées stables (+1,6%), malgré l'ouverture de l'Espace France Service avec la création d'un poste dédié au tableau des emplois.

- La commune a versé 10 130 € de subventions à différentes

associations et au collège d'Uzerche. L'association sportive scolaire a bénéficié d'une subvention exceptionnelle de 2 200 € pour assurer le financement d'une « classe découverte ».

TOTAL DES DEPENSES REELLES : 918 802€



ENDETTEMENT DE LA COMMUNE

Le capital restant dû au 31 décembre 2022 est de 696 568 € (hors emprunts garantis).
Les remboursements s'échelonnent jusqu'en 2040.



Le budget principal 2022

Pour l'année 2022, il a été décidé d'augmenter les taux d'imposition communaux de moins de 2% (1,9727 %) au profit de la commune. La détermination de taux a été un choix difficile compte tenu du contexte économique, mais l'inflation étant, il était nécessaire de le faire. (il n'y avait pas eu d'augmentation depuis 2018).

Pour information, en raison de la dégradation des finances ces dernières années (ratios financiers), l'État nous a octroyé une dotation de solidarité rurale cible (DCRC) exceptionnelle de 60 000 € environ.

À noter, en parallèle, une baisse du taux de la taxe des ordures ménagères suite à la collecte tous les 15 jours. Le budget principal 2022 se décompose comme suit :

BUDGET PRINCIPAL - BUDGET PRIMITIF 2022

		DEPENSES		RECETTES		
FONCTIONNEMENT				EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT N-1	311 018 €	
	011	Charges à caractère général	555 402 €	013	Atténuations de charge	1 500 €
	012	charges de personnel	605 000 €	70	Produits des services, du domaine et ventes	71 900 €
	014	Atténuations de produits	24 888 €	73	Impôts et taxes	566 298 €
	65	Autres charges de gestion courante	111 872 €	74	Dotations et participations	407 886 €
	66	Charges financières	14 040 €	75	Autres produits de gestion courante	67 500 €
	67	charges exceptionnelles	2 600 €	76	Produits financiers	2 785 €
	68	provisions	- €	77	Produits exceptionnels	1 200 €
		TOTAL DES DEPENSES REELLES	1 313 802 €		TOTAL RECETTES REELLES	1 119 069 €
		023 VIREMENT A LA SECTION D INVESTISSEMENT	152 223 €			
	042 - 043 OPERATIONS D'ORDRE	14 062 €		042 - 043 OPERATIONS D'ORDRE	50 000 €	
	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	1 480 087 €		TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	1 480 087 €	
INVESTISSEMENT						
		DEFICIT INVESTISSEMENT N-1	107 488 €		- €	
		RESTES A REALISES DEPENSES	28 882 €		RESTES A REALISER RECETTES	56 505 €
				021 VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	152 223 €	
	204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES	25 000 €	(13-autres)	Subventions et autres	41 562 €
	(20-21-23-autres)	DEPENSES D'EQUIPEMENT	455 120 €	16	Emprunts	360 000 €
		TOTAL DES DEPENSES D'EQUIPEMENT	480 120 €	204	Subventions d'équipement versées	- €
	(16 et autres)	TOTAL DES DEPENSES FINANCIERES	91 010 €		TOTAL RECETTES D EQUIPEMENT	401 562 €
	040-041 OPERATIONS D'ORDRE	50 000 €		1068 EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT CAPITALISE	79 864 €	
				(024 et autres)	TOTAL RECETTES FINANCIERES (hors 1068)	53 283 €
			041-040 OPERATIONS D'ORDRE	14 062 €		
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	757 500 €		TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	757 500 €	

TARIFS AU PREMIER JANVIER 2023

PARTICIPATION FONCTIONNEMENT SALLES				
salle polyvalente (caution : 400,00 €)	du vendredi soir au dimanche soir ou une journée en semaine		300,00 €	
salle des associations	(associations de la commune : 3 locations gratuites par année civile)			
PARTICIPATION FRAIS INTERVENTION SERVICES TECHNIQUES				
1 heure			75,00 €	
CIMETIÈRE CONCESSIONS TRENTENAIRES				
nouveau cimetière	double place nouveau cimetière		300,00 €	
	simple place nouveau cimetière		200,00 €	
	1 case du columbarium		500,00 €	
	mini concession		100,00 €	
ancien cimetière	1 emplacement		200,00 €	
caveau provisoire (3 premiers mois gratuit)				150,00 €
MAIRIE				
photocopie			0,20 €	
CANTINE à compter du 28 février 2022				
1 repas enfant (voir détails page 25)	T1	QF entre 0 € et 1299 €	1 €	
	T2	QF entre 1300 € et 1999 €	2 €	
	T3	QF supérieur à 2000 €	2,65 €	
1 repas adulte			5,50 €	
GARDERIE - pour 1 enfant				
garderie pour les journées scolaires entières	de 7H15 à 8H15 inclus		1,30 €	
	de 16H00 à 16H30 inclus		gratuit	
	de 16H31 à 18H00 inclus		2,00 €	
	de 18H01 à 18H45 inclus		1,30 €	
garderie pour les mercredis matins – tranches horaires pour les enfants des classes élémentaires ou pour les enfants des classes maternelles <u>concernés</u> par les Activités Pédagogiques Complémentaires (APC)	de 7H15 à 8H15 inclus		1,30 €	
	de 11H45 à 12H30 inclus		1,30 €	
garderie pour les mercredis matins – tranches horaires pour les enfants des classes maternelles <u>non concernés</u> par les APC	de 7H15 à 8H15 inclus		1,30 €	
	de 8H16 à 9H15 inclus		1,30 €	
	de 9H16 à 10H15 inclus		1,30 €	
	de 10H16 à 11H45 inclus		1,30 €	
	de 11H46 à 12H30 inclus		1,30 €	
BIBLIOTHÈQUE				
cotisation (par année civile, pour les adhérents de 16 ans ou plus au 1er janvier de chaque année)			10,00 €	
ASSAINISSEMENT				
abonnement			40,00 €	
m ³ eau hors industriel(s)			0,85 €	
m ³ eau - industriel(s)			1,07 €	
raccordement réseau d'assainissement à partir du 1er janvier 2013 (délibération MA-DEL-2012-071)			1 500,00 €	
REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC				
montant de la redevance			50€/tranche de 75m ²	
TAXE D'AMÉNAGEMENT				
taux part communale (les abris de jardin soumis à déclaration préalable sont exonérés)			2,50%	
TAXE SUR LES TERRAINS DEVENUS CONSTRUCTIBLES				
APPLICATION SELON LES CONDITIONS ET LE TAUX PRÉVUS A LA DÉLIBÉRATION				

Organisation scolaire

Les élèves du cycle 1 (maternelle) et du cycle 2 (CP, CE1 et CE2) sont à l'école de Perpezac-le-Noir et les élèves du cycle 3 (CM1 et CM2) à celle d'Estivaux.

Le RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal) de Perpezac-le-Noir / Estivaux compte actuellement 162 enfants (117 enfants dont 58 en maternelle à l'école de Perpezac et 45 enfants à celle d'Estivaux.)

Depuis plusieurs années consécutives, les effectifs sont chargés dans les deux classes de maternelle.

Les effectifs pour la rentrée 2022-2023 sont de 58 enfants en maternelle dont 23 d'entre eux en GS.

La direction de l'école et la municipalité ont fait remonter ces difficultés, ainsi la Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale a décidé de créer un demi-poste d'enseignant pour une durée d'un an, le matin, à la rentrée 2022-2023 pour les classes de maternelle.



L' équipe pédagogique à la rentrée 2022 :

- PS le matin et PS/MS l'après-midi : Mme Carole MILLERY
- MS le matin et GS l'après-midi : Mme Céline BARRY
- GS le matin : Mme Noémie JOUFFRE
- CP : Mme Aurore REYNIER-PÉJOINE (déchargée le lundi et le mardi par Mme Victoire BROULOU)
- CE1 : Mme Guénola ROBERT (déchargée le jeudi par Mme Victoire BROULOU)
- CE2 : Mme Marie-Anne ROULET (déchargée le vendredi pour la direction par Mme Victoire BROULOU)

Les agents de l'école

(de gauche à droite et de haut en bas sur la photo) :

- Mme Christiane LEMAIRE : agent technique (école, cantine, garderie et entretien des bâtiments communaux)
- Mme Pauline VERGNE : ATSEM (école classe de GS, garderie, cantine et entretien des bâtiments de l'école)
- Mme Sarah LE COLÈRE : ATSEM (école classe de PS, garderie, cantine et entretien des bâtiments de l'école)
- Mme Christine CHAPELLE : agent de propreté et de restauration (cantine et entretien des bâtiments de l'école et de la bibliothèque)
- M. David DUMOND : cuisinier et agent technique polyvalent
- Mme Carine BOURG : Agent technique polyvalent (école classe de MS, cantine, bibliothèque et entretien des bâtiments communaux)



Effectif total de l'école de Perpezac-le-Noir :

PS : 17 élèves	CE1: 22 élèves
MS : 18 élèves	CE2 : 13 élèves
GS : 23 élèves	
CP : 24 élèves	

Activités scolaires



Rencontres USEP maternelle



Rencontre USEP danses traditionnelles



Production plastique CP "le danseur des mers" à la manière de F. Boucheix



Fête des écoles

Retrouvez toutes les actualités

Le blog de l'école de Per



Sortie au parc du Bournat (24) GS, CP, CE1 : rencontre des artisans du village "comme en 1900" : boulanger, coutelier, bourrelier, moulinier, savonnière, forgeron, tisserande, berger et instituteur



Atelier autour du monument aux morts avec la participation du Pays d'Arts et d'Histoire



English breakfast !
les élèves de CP ont eu la
bonne surprise de goûter un
petit déjeuner anglais, préparé
par David notre cuisinier !

és sur :



erpezac le Noir



8 mai : "ballade irlandaise" avec la chorale "ça nous chante !"



11 novembre : Après avoir déposé des gerbes de fleurs et participé à la cérémonie, les élèves de CP ont présenté et offert à la municipalité une oeuvre plastique évoquant le thème fort de la Liberté. Ils ont ensuite interprété « La chanson d'Indigo ». Ce chant invite à « Ouvrir ses yeux et ouvrir son coeur... ». Enfin, les élèves de CE2 ont lu les lettres de Gaston et Louise, deux personnages de fiction.

Activités périscolaires

Les activités périscolaires ont repris le 19 septembre 2022.

Elles ont lieu les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 13h30 à 14h15 pour les enfants de CP, CE1 et CE2.

Ces activités sont encadrées par Carine BOURG et deux bénévoles que nous tenons à remercier : Josette HAMES et Nelly MASMALET.

Plusieurs activités seront proposées : confection de décorations et cartes d'Halloween et de Noël, chants, lecture de contes à la bibliothèque ...





La cantine à 1 euro

70% des familles bénéficient de la tarification à 1 euro pour la 2ème année consécutive. Pour rappel, ce dispositif de tarification sociale a été mis en place par la municipalité, l'État apportant une compensation financière.

Aide aux devoirs

Pour permettre aux enfants de réaliser leurs devoirs en cas d'arrivée tardive des parents, la municipalité de Perpezac-le-Noir a remis en place une aide aux devoirs à la garderie à partir du 8 novembre.

Elle est faite par 6 bénévoles (Annie BESSE, Anne-Marie CESSAC, Stéphanie DENIS VALLON, Michèle LAPORTE, Franck LEJEUNE et Mathilde RASSELET) qui interviennent en binôme les lundis et jeudis de 16h45 à 17h30.

Nous remercions vivement les bénévoles pour leur présence et leur dynamisme.



COMMISSION SOCIALE

La commission sociale, composée de Séverine CHAZAL, Anne-Marie CESSAC et Hélène HERCOUËT, continue de suivre les actions en cours, de répondre aux sollicitations gouvernementales et d'élaborer de nouveaux projets.

Liste des personnes vulnérables

Afin de palier à l'isolement induit par la crise sanitaire, les élu·es de la commission sociale continuent de suivre **les personnes dites vulnérables**. Elles les contactent régulièrement afin de maintenir **un lien social** et leur proposent **un accompagnement** en fonction de leurs besoins (visites, services, petites courses...).

Assistante sociale aides alimentaires

En 2022, Perpezac-Le-Noir a eu la chance d'accueillir **une nouvelle assistante sociale de secteur** : Méлина RINALDI.

L'assistante sociale, la commission et les agents France Service ont pu se rencontrer et ainsi développer **un partenariat**. **Une convention** a été signée et elle assure désormais **des permanences à l'Espace France Services**.

Maison Solidarité Départementale :
Assistante sociale de secteur : Méлина RINALDI
Avenue de la Borie Blanche, 19140 UZERCHE
05 19 07 83 70

Les aides alimentaires sont toujours assurées par la « Croix Rouge Sur Roues » à la demande de l'assistante sociale de secteur.

Colis de Noël des Aînés

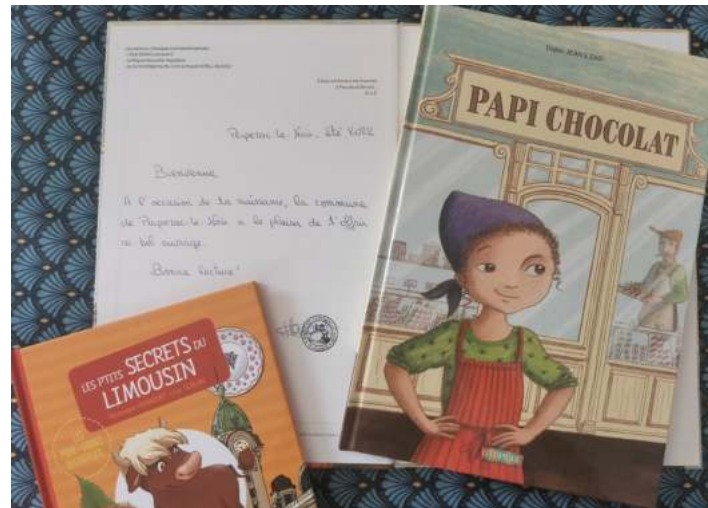
Les colis de Noël des aînés ont été distribués le week-end des 10 et 11 décembre par l'ensemble du conseil municipal.

Comme à l'accoutumée, la commission sociale a privilégié **les circuits courts** avec **des produits de qualité**, tous provenant de **nos producteurs et commerçants locaux** : chocolats, miel, café, apéritif, charcuterie, conserves... Les colis ont été **adaptés** en fonction de la **situation** de nos aînés ; ainsi pour les 169 bénéficiaires, ont été distribués : 88 colis individuels, 33 colis pour des couples et 15 colis pour les personnes en institution (soins de confort).

Après ces dernières années marquées par la distanciation et l'isolement, il paraît important de **renouer avec des moments de convivialité**. Pour cette raison, la municipalité a le plaisir de convier les aînés à partager un moment ensemble autour d'une Galette des rois le **mercredi 25 janvier**.

Cadeaux de naissance : mariage

Cette année, ce sont **des livres / albums jeunesse édités localement** qui sont offerts aux nouveau-nés de la commune. Un cadeau très apprécié des jeunes parents.



Téléthon

Comme chaque année, à l'occasion du Téléthon, la commission sociale, Lou Chuquetou et l'école ont organisé **une vente de fleurs** : Jacinthes et Kalanchoés. Elle s'est faite par l'intermédiaire de l'école et lors d'une vente réalisée par **des jeunes filles bénévoles** devant la boulangerie le dimanche 27/11.

Les fonds récoltés pour le Téléthon s'élèvent à **686,20 €** sur la commune. Ils ont été remis au club de Cyclotourisme Objatois, reçu en chanson, à l'école.

La municipalité tient à remercier chaleureusement **les donateurs et les petits et grands** qui ont œuvré pour récolter ces fonds.



Centenaires

Jérôme SAGNE a eu le plaisir de remettre un bouquet de fleurs aux deux nouvelles centenaires de la commune : **Mme BUGE Thérèse** (née BERGER) et **Mme FAUCHER Marthe**.

TRAVAUX ET AMÉNAGEMENTS

Une nouvelle équipe d'employés communaux.

Vincent Henocq et **Jérémy Patrigeon**, tous deux habitants sur la commune, ont rejoint l'équipe en 2022.



Vincent, Jérémy et Paolo

Les employés ont effectué de nombreux travaux parmi lesquels :

- remise en état des fossés des eaux pluviales à Grand Champ et pour la nouvelle boucherie ;
- création de fossés d'évacuation des eaux pluviales en raison de constructions nouvelles à Chauviat ;
- mise en place de caniveaux pour les riverains à la Franchie, à Bouillaguet et à La Roffie ;
- préparation des parterres et plantation de fleurs ;
- remise en état de la carrière de sable située au Bigeardel ;
- peinture des portails et des bancs et remplacement de la palissade (coté parking) du cimetière ;
- remise en état du chemin de la Buginie ;
- nettoyage des containers au Moulin de Toutou.

et ont bien sûr assuré l'entretien courant (entretien des routes communales, enlèvement de branches, entretien du cimetière, décoration de Noël...).

Notre plan annuel de travaux a permis la réfection de la route de Bouillaguet et une partie la route du stade.



ESPACE FRANCE SERVICES

France Services est une aide gratuite et ouverte à tous afin d'accompagner les usagers dans toutes leurs démarches administratives du quotidien. Pour vous y aider, votre Espace France Services a neuf partenaires à ses côtés correspondants aux organismes les plus sollicités par les usagers (ANTS, justice, impôts, CPAM, retraite, Pôle Emploi...).

Nous avons également conclu des partenariats locaux avec la Communauté de Communes du Pays d'Uzerche, le CDAD (juridique), le CIDFF (reconversion professionnelle et création / reprise d'entreprise), l'ARAVIC (violences conjugales, fraudes et escroqueries), le Conseil Départemental de la Corrèze (assistante sociale).

Grâce à ces partenariats, de nombreuses permanences vous sont proposées chaque mois.

Pour effectuer toutes vos démarches, vous pourrez être accompagnés en toute confidentialité par Élodie (juriste de formation).

Vous avez besoin d'aide :

N'hésitez pas à prendre rendez-vous au 05 55 73 45 00 ou par mail : perpezac-le-noir@france-services.gouv.fr



Quelques dates en 2022

12 et 15 janvier : Animation d'un stand prime d'activité en partenariat avec la CAF afin que des personnes puissent s'inscrire pour bénéficier de cette allocation.

Du 20 janvier au 7 avril : Ateliers PARCOURSUP pour aider nos jeunes dans la réalisation de leurs CV et lettres de motivation

Du 5 juillet au 30 août : Mise en place de cours d'initiation à l'informatique

Du 3 au 15 octobre : Journées Portes Ouvertes : un atelier par jour a été proposé à nos usagers (atelier de sensibilisation animé par la gendarmerie, CIDFF, Pôle Emploi, permanence juridique assurée par le CDAD, conférence sur la rénovation énergétique...)

les permanences en 2023

Permanence de l'ARAVIC : Présence d'une juriste une fois par mois (ouverte aux victimes de violences conjugales ou intrafamiliales, d'escroqueries ou de fraudes qui ont besoin d'être accompagnées dans leurs démarches)

Permanence de l'assistante sociale : présence les 2ème et 4ème mardis matin de chaque mois de 9h à 12h. Prise de rdv obligatoire au 05 19 07 83 70.

Permanence juridique assurée par le CDAD : présence le 1er jeudi matin de chaque mois de 9h à 12h pour toutes les questions juridiques.

Présence d'une conseillère en évolution professionnelle du CIDFF : le 3ème jeudi matin de chaque mois de 9h à 12h. Permanence qui s'adresse aux personnes qui souhaitent se reconvertir ou créer ou reprendre une entreprise.

Présence du conciliateur de justice : le 4ème lundi après-midi de chaque mois de 14h à 17h. Prise de rdv obligatoire au 05 87 49 62 05.

Un nouveau service en début d'année

Votre France Services va avoir la chance de pouvoir accueillir le **dispositif de recueil des cartes nationales d'identité / passeports**. Désormais, votre renouvellement pourra donc se faire intégralement dans votre France Services (pré-demande + prise d'empreintes).

3 demi-journées seront dédiées à ces démarches :

- Lundi matin de 9h à 12h

- Mercredi après-midi de 14h à 18h

- deux samedis matin par mois de 9h à 12h

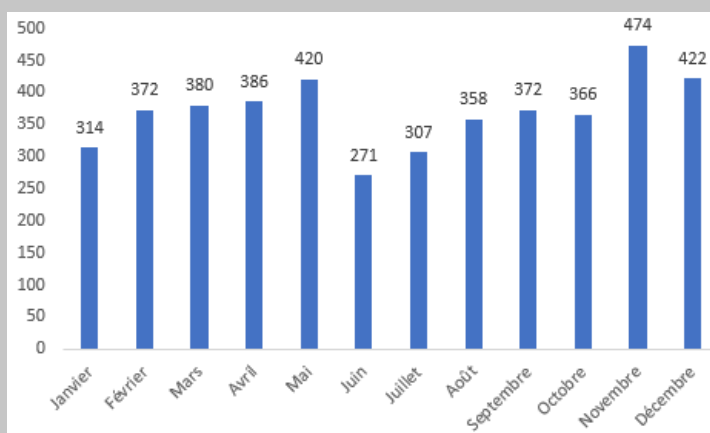
Prise de rendez-vous obligatoire au 05 55 73 45 00.

Afin d'accueillir cette nouvelle démarche, un réaménagement du bureau France Services est nécessaire. Le Conseil Municipal a donc décidé de séparer l'Agence Postale de l'Espace France Services afin que les démarches traitées par Élodie le soient en toute confidentialité.

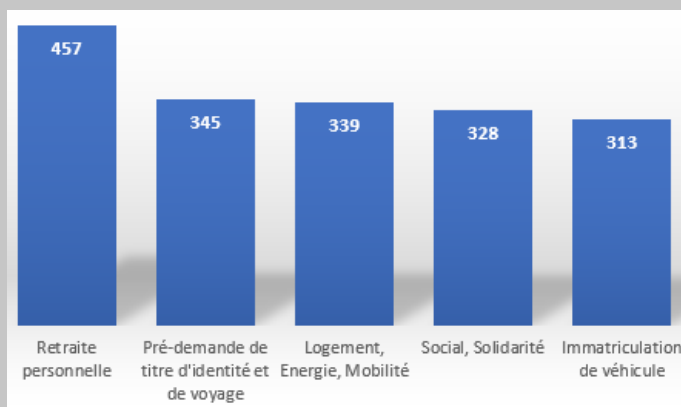


Le bilan en 2022

Nombre total de demandes traitées au 31/12/2022 : **4442** (1835 en 2021)



Nombre de demandes traitées par mois



Top 5 des thématiques traitées



Visite de Monsieur le Sous-Préfet le 10 février pour les 1 an d'ouverture, avec M. Pardo-Pargab (DDFIP) et Mme Mazerbourg (CAF)

Élodie vous accueille à l'Espace France Services



horaires d'ouverture de l'Espace France Services et de l'Agence Postale
 lundi - mardi - mercredi - vendredi : 9 h - 12 h et 14 h - 17 h
 jeudi : 9 h - 11 h 45 et samedi 9 h - 12 h

MANIFESTATIONS

On the Moon Again

Théo et Laurent Bergognoux ont proposé aux Perpezacois de participer à l'opération "On the Moon Again" et fait découvrir la lune avec plusieurs télescopes et l'aide de bénévoles du club d'astronomie du Limousin. Les participants ont été nombreux et très intéressés vus les échanges avec les astronomes amateurs. Rendez-vous fin juin 2023 pour renouveler l'opération.



Comité des fêtes

Tchao 2022....Bonjour 2023 !!

Si 2020 et 2021 ont été des années compliquées, 2022 nous a enfin permis de renouer avec les animations mais surtout avec le public et les habitants de Perpezac-le-Noir !

Notre objectif principal était d'organiser nos 2 rendez-vous traditionnels : la Fête de la Musique et la fête de village dite « Fête de l'Automne » ! Mais nous voulions aussi innover avec de nouvelles activités et/ou avec un nouveau format.

En mai, nous étions présents au marché d'artisans qui a eu lieu dans la salle polyvalente et qui, pour une première, a accueilli de nombreux visiteurs qui ont pu découvrir ou redécouvrir des artisans perpezacois et corréziens.

Comme d'habitude, en juin, plus exactement le samedi 18 juin, sous le soleil, notre fidèle rendez-vous de la Fête de la Musique a enfin pu revoir le jour ou plutôt la nuit !! Pour animer cette soirée, les Humeurs Cérébrales sont venus mettre une belle ambiance au plan d'eau. Malheureusement, nos rituels feu d'artifice et feu de la Saint Jean n'ont pu clôturer la soirée à cause du risque d'incendie. Environ 200 repas ont été servis et vous étiez plus de 1500 à venir profiter de cette soirée festive.

Chaque année vous êtes de plus en plus nombreux à assister à notre manifestation et nous vous en remercions. Nous espérons pouvoir vous accueillir encore plus nombreux avec le groupe que nous avons déjà choisi pour l'année prochaine !!! Alors, notez d'ores et déjà la date dans vos agendas : le **samedi 17 juin 2023** et suivez-nous sur notre page Facebook pour en savoir davantage très bientôt !

Le 9 juillet, le comice agricole, nous a permis d'expérimenter une journée bien remplie puisque nous avons tenu la buvette dès l'aube jusqu'à très tard.... Mais ce fut une journée agréable avec des animations diverses et variées aux côtés de plusieurs associations de la commune, du comice agricole du canton et des jeunes agriculteurs !!





Et de la nouveauté il en fallait : c'est pour ça que le samedi 2 septembre, nous avons proposé un cinéma en plein air avec la diffusion du film « Mia et le lion blanc » qui a permis de passer une soirée sous les étoiles avec du pop-corn fait par le comité et des crêpes par l'amicale des parents d'élèves.

200 personnes ont participé et apprécié ce nouvel évènement que le comité des fêtes a tenu à vous proposer gratuitement. Nous pensons le reconduire l'année prochaine.



Enfin, pour finir 2022, le dimanche 9 octobre a eu lieu la Fête de l'Automne sous un nouveau format. En effet, nous avons continué à nous associer avec l'Amicale des Parents d'Elèves pour offrir sur la même journée la fête et leur randonnée. Nous tenions depuis 2 ans à réunir les autres associations de la commune et à vous proposer davantage d'activités: ce fut possible avec la participation de Over the Top avec ses démonstrations de bras de fer, Funky Perp' qui a proposé en fin d'après-midi une zumba party, mais sans l'entente de foot, qui, suite à un empêchement de dernière minute, n'a malheureusement pas pu venir ce jour-là !



Le maintenant traditionnel jus de pommes produit par le comité a une nouvelle fois remporté un franc succès et nous remercions vivement tous ceux qui sont venus nombreux nous aider à ramasser les pommes pour le faire ! Des attractions foraines, des artisans locaux, un vide-grenier avec de nombreux participants et un atelier d'initiation cirque sont venus agrémenter cette belle et chaude journée ensoleillée que Lou Chuquetou a animé en partie au son de l'accordéon. Sans oublier le club d'aéromodélisme de Voutezac venu exposer ses modèles réduits suscitant la curiosité et l'intérêt de nombreux visiteurs. Le midi, le repas mique - petit salé a rassasié pas moins de 140 convives dans la salle polyvalente. La tombola a fait une quinzaine de gagnants grâce aux artisans présents sur la fête et à Corrèze gourmande.



Les membres du comité s'investissent tout au long de l'année pour vous proposer ces activités et essaient d'innover et de faire toujours mieux dans une ambiance très conviviale. Nous n'oublions pas de remercier Monsieur le Maire, les agents administratifs et techniques de la commune pour le soutien apporté indispensable à l'organisation de ces manifestations. Mais nous avons besoin de nouvelles forces vives dans notre équipe pour assurer toujours des concerts ou fêtes de plus en plus étoffés, alors n'hésitez pas à nous rejoindre, à prendre contact avec un de nos membres ou avec la présidente au 06.86.08.73.92.



Le comité des fêtes souhaite à toutes les perpezacoises et tous les perpezacois une excellente année 2023 remplie de santé, agrémentée de plein de petits bonheurs et de nombreux moments de joie.



COMICE AGRICOLE

Le 9 juillet, nous avons eu le plaisir d'accueillir le comice cantonal ainsi que le concours départemental de chevaux de trait.

Des nombreux exposants et bénévoles (Jeunes Agriculteurs, comité des fêtes de Perpezac-le-Noir, association des parents d'élèves) ont organisé cette belle manifestation. Une magnifique manifestation appréciée par tous.

Retour sur cette belle journée en photos !





Pas moins de :

- 20 exposants d'animaux
- 17 éleveurs de chevaux de la Corrèze et de la Haute-Vienne, 40 chevaux de trait et ânes, 6 attelages et 2 cavaliers
- 20 artisans et producteurs
- 415 repas effectués (le midi)
- 250 barquettes de frites et 60 casse-croûtes vendus (le soir au marché des producteurs)





Les exposants bovins avec les jeunes



de gauche à droite : M. Daniel CHASSEING Sénateur, M. Didier MARSALEIX Conseiller départemental, M. Serge Langlade Maire de Beyssac et Président de la coopérative de Pompadour, M. Philippe LAYCURAS Sous-Préfet de Brive, M. Jean-Louis Capy Président du comice, Mme Patricia BUISSON Conseillère départementale et Vice-Présidente du conseil départemental, Miss Corrèze 2022, M. Francis DUBOIS Député, M. Éric BORDAS Président des éleveurs de chevaux de trait de la Corrèze, M. Tony Cornelissen Président de la Chambre d'Agriculture de la Corrèze

La municipalité tient particulièrement à remercier tous les bénévoles qui régulièrement œuvrent pour que nos fêtes soient réussies.

Nous vous invitons à contacter les responsables des différentes associations si toutefois vous souhaitez les épauler, même de façon ponctuelle... Toutes les bonnes volontés seront bienvenues.

La commune de Perpezac-le-Noir et l'office de tourisme Terres de Corrèze proposent deux randonnées balisées.

La randonnée « des étangs » (11.5kms)
 au départ et arrivée à l'église de Perpezac-le-Noir.

Idéale pour découvrir six étangs,
 de beaux points de vue
 et le patrimoine communal.



La randonnée « du lac aux deux moulins » (8.2kms)
 au départ et arrivée du lac de Poncharal de Vigeois.

Belle découverte
 du mythique ruisseau du Brezou
 et de ses anciens moulins.



De plus, comme nous l'avions annoncé dans le bulletin municipal de 2021,
 une balade familiale « **Chabatz d'entran** » (5 kms) est proposée au départ et arrivée de l'étang.



Six panneaux explicatifs, avec un clin d'œil en patois, jalonnent ce parcours fléché.

Vous découvrirez l'histoire du plan d'eau, l'arbre remarquable de l'ancienne route, le village de Chareille et son puits, le village de Fontaynas et l'histoire des salaisons Boutot, le Château d'eau et son point de vue, l'église et le prieuré.



Les enfants sont invités à relever six lettres cachées au dos de certains panneaux numérotés.
 Le mot en patois, formé avec les lettres, leur permettra d'obtenir un petit souvenir dans un commerce perpezacois. Allez vous « mener » sur nos « chandarers » !
 Et prochainement un QR Code permettra de faire un petit jeu sur le parcours.

1941- 1943

Histoire d'une famille juive réfugiée au Mas du bois

Le Mas du Bois en 1941

C'est un village très ancien où pendant très longtemps les habitants ont été les métayers, bordiers, journaliers des familles puissantes de Perpezac : les Plaisant de Bouchiat, seigneurs du Bigeardel, les Maîtres de Poste du Bariolet-Bas appelé Salvie, et quelques propriétaires aisés du bourg de Perpezac-le-Noir. Les habitations sont modestes et rassemblées dans un hameau légèrement en surplomb de la campagne environnante.

Le village est traversé par un chemin qui s'ouvre sous le bourg, en direction du Bariolet à droite de la route des Graves et de la Croix (appelée un temps Croix de Bouillaguet). Il est également relié au Bigeardel par un chemin qui traverse la Route Nationale en haut de la Côte du Bariolet. Ce chemin est aujourd'hui déclassé mais on peut en apercevoir le tracé dans les prés.

La route actuelle qui conduit au bourg n'existe pas. Cependant les enfants du Mas du Bois se rendent à l'école par un sentier à travers prés jusqu'à la Croix de Laleu.

En 1941, les habitants du Mas du Bois sont tous propriétaires de leurs exploitations et les sept maisons sont occupées.

A l'entrée du village, à droite une maison de construction relativement récente, aux belles proportions appartient à Monsieur Goursolas, originaire des Valadas, qui a épousé une demoiselle Bosselut, du Mas du Bois. Comme il est gendarme en Haute Corrèze, son exploitation est confiée à une famille tchèque, les Rausch, qu'il a recrutée dans les camps dont il a le contrôle.

En suivant le chemin à gauche la maison est occupée par la famille Monteil, (ensuite par les Borie, actuellement par les Renaudie).

En face la maison Marsaleix (Leymarie) et la maison Vayne: au début des années 20 ceux-ci ont quitté Fontaynas pour devenir propriétaires au Mas du Bois.

En contrebas deux maisons mitoyennes. La première dont les derniers habitants s'appelaient Faye est inoccupée et appartient à Monsieur Goursolas, et la seconde, qui a été agrandie dans les années 20 est à la famille Bel, depuis longtemps implantée au mas du Bois : Louis Bel et son épouse Léontine (née Mergnat, de la Côte du Bariolet)

Un peu plus haut dans le village, une petite maison avec grange étable attenantes, qui a longtemps appartenu à la famille Charbonnel du Bourg, et dont les fermiers, les Chazal-Bretagnolle sont propriétaires depuis peu. En 1941, ils hébergent leur fille Marie, dont l'époux Louis Nauche est retenu prisonnier en Allemagne, et leur petite fille Jacqueline qui ont quitté Paris occupé pour se réfugier dans leur famille en zone libre.



Au centre M. et Mme GOURSOLAS entourés de leur fermier RAUSCH et sa famille, de Mme LITTMAN et Lili.



La famille VAYNE (Maurice et son père)

Enfin, dernière bâtisse dominant un peu le village, la maison des Bosselut. L'emplacement permet d'observer la circulation sur la Route Nationale, ce qui sera bien utile dans les circonstances que nous allons évoquer.

En 1941 le village du Mas du Bois est entièrement caché par les bois de châtaigniers qui l'entourent et auxquels il doit son nom. On y est en zone libre et les conséquences de l'occupation allemande ne se font pas encore ressentir.

C'est dans ce contexte que vont arriver au Mas du Bois Alfred Littman, 17 ans, sa maman et sa petite sœur Lili.

(Pour cette partie du récit, mes sources sont les souvenirs écrits par Alfred Littman, destinés à sa famille, que son fils Pascal a adressés à la mairie de Perpezac-le-Noir au début de cette année 2022. Ils ont été confirmés par les témoignages des habitants du Mas du Bois, en particulier Madame Jacqueline Simon, née Nauche, dernier témoin direct des faits rapportés).

La famille LITTMAN

Les parents d'Alfred et de Lili sont des polonais de confession juive arrivés en France en 1922 et installés depuis à Paris où ils travaillent dans la confection et le commerce de fourrure. Alfred est né en 1923 et sa sœur en 1931. En 1940, Alfred est élève de première au Lycée Michelet. Depuis septembre 1939, son père est engagé dans la Légion étrangère, il joue le rôle de chef de famille. Bien que prévenus par les leurs des persécutions anti-juives en Allemagne (presque toute leur famille sera exterminée), les Littman s'estiment en sécurité. Ils ne se sentent pas juifs, mais français.

Après la défaite, le 11 juin 1940, pour se rapprocher du père dont le régiment de la Légion étrangère est cantonné en zone libre, ils prennent la route du sud. Au milieu de la débâcle générale, c'est Alfred qui conduit leur voiture chargée de tout ce qu'ils ont pu emporter. Le voyage est terrible :

« Accaparés par les pannes, les redémarrages à la manivelle, le spectacle des avions dans le ciel, et celui de l'immense cortège dont nous faisons partie.... nous n'en étions qu'au prélude de nos détresses. Les années qui suivirent devaient nous enseigner l'art difficile de déceler, devant un nouveau visage, à quel genre de service il fallait s'attendre : allait-on nous vendre de l'eau ou nous offrir l'hospitalité ? En période d'oppression policière on pouvait redouter une troisième éventualité : la dénonciation »

Le voyage se terminera huit jours plus tard à Argentat où ils sont hébergés dans une école dans des logements de fortune. Le père leur rend visite quand il peut. Alfred est interne au Lycée Edmond Perrier à Tulle. Mais la situation des juifs en zone occupée se dégrade. Vichy met en place une politique anti-juive. Dans le camp où il se trouve, Monsieur Littman a rencontré Monsieur Goursolas, adjudant-chef à la gendarmerie de Bort-les-Orgues, chargé du contrôle des très nombreux camps de rétention autour de Neuvic, Egletons, Lamazière Basse. Celui-ci lui propose d'héberger les siens dans une petite maison qui lui appartient dans le discret hameau du Mas du Bois. Il le recommande à Monsieur Rausch, un tchèque qu'il a pu recruter dans ces camps et qui va devenir son fermier au Mas du Bois avec son épouse et ses trois enfants.



Mme LITTMAN et ses deux enfants



L'arrivée aux maisons BEL et LITTMAN (le cycliste est Ricou MONTEIL)

L'arrivée des LITTMAN au Mas du Bois (Récit d'Alfred)

« Ce jour-là, était-ce en octobre ou en novembre 1941, les habitants du Mas du Bois accueillaient des nouveaux venus et aidaient à leur emménagement. L'abri que nous avions espéré était une petite habitation que le grand propriétaire du village, M. Goursolas, nous avait louée.....Le sol était de terre battue. La porte demandait un sérieux calfeutrage. La table, les bancs étaient d'un noir peu hospitalier : pas d'électricité, pas d'eau courante, cela va de soi. Ma mère alluma un feu dans la cheminée et autant qu'il m'en souvienne, nous hésitâmes longtemps avant de déballer nos paquets. Le feu de bois nous avait fait du bien, nous avions mangé, avec des feuilles de journal en guise de nappe. Nous savions déjà apprécier ces richesses mais elles étaient peu de chose à côté de la joie qui nous attendait.

Frappant à notre porte avec courtoisie, se tenait Louis Bel, notre voisin, portant un rouleau de fil électrique. Sans rien nous dire, il était allé à Perpezac - ou était-ce chez Bournazel, aux Quatre Routes? - acheter le fil, la douille, l'ampoule, pour nous relier à SON compteur, en attendant que la Compagnie installe le nôtre. Je n'oublierai jamais cette lumière : je n'en ai jamais connu de plus chaude. »



Les familles BEL et MERGNAT dans la cour de la ferme BEL



Louis Bel, voisin des Littman, qui fut le premier à leur venir en aide.



La famille LITTMAN au Mas du Bois de 1941 à 1943



Marie NAUCHE et sa fille Jacqueline



Alfred, Lili et Georges BEL

Les écrits d'Alfred témoignent d'une solidarité, d'une entraide exemplaire pendant les deux années passées au Mas du Bois, comme pendant cette nuit de 1943 où sous la menace d'une rafle, la famille fut cachée dans un petit bois où avait été aménagé un abri pour eux en prévision de cette menace. En échange Alfred et sa maman essaient d'aider au mieux qu'ils peuvent pour des travaux agricoles qui leur sont totalement étrangers. Lili est heureuse d'aller à l'école de Perpezac avec Jacqueline Nauche.

Alfred de son côté essaye de se débrouiller pour améliorer l'ordinaire en réalisant des photos d'identité avec son appareil photo, qu'il a sauvé de la débâcle, appareil très performant, si l'on en juge par la qualité des photos que son fils Pascal a eu la gentillesse de nous communiquer. Alfred travaille un peu pour le notaire, il est le lien entre la famille et les autorités locales de plus en plus sollicitées pour traquer les juifs.

A ce propos, Alfred raconte un épisode émouvant au moment où il doit aller se faire recenser comme juif à la mairie.

« En 1942 en apposant sur mes papiers le tampon « Juif » le secrétaire (Albert Martinie) m'inscrit sur une liste de personnes destinées à l'internement. Devant mes protestations, il prit sa règle, son porte-plume et me raya de la liste. Je ne savais pas à quoi j'échappais. Lui non plus. »

Devant les menaces qui se précisent, les Littman quittent le Mas du Bois pour Sarlat où la famille est séparée. Le fils rejoint le maquis, Lili est hébergée sous un faux nom dans un institut catholique. La maman devient bonne dans une famille bourgeoise avec la consigne de passer pour muette tant son accent pourrait la trahir.

Après la libération, ils se retrouveront avec le papa au Mas du Bois avant de revenir à Paris.

L'histoire des habitants du Mas du Bois et de la famille Littman a été retracée au moment des journées du Patrimoine le 17 septembre 2022. Les visiteurs ont parcouru le village sous la conduite de Danièle Delord, découvert les lieux et les personnages de cette histoire grâce aux photos d'Alfred agrandies et placées aux endroits exacts où se sont déroulés les faits. Des extraits de ses écrits étaient lus avec talent par Delphine Gibiat, et complétaient la présentation en suscitant l'émotion, particulièrement pour Jacqueline Nauche-Simon, dernier témoin au Mas du Bois de ces moments difficiles.

On a beaucoup parlé des « justes » pour qualifier ceux qui ont aidé les juifs persécutés à survivre. Sans le savoir et en toute modestie, les habitants du Mas du Bois ont été des « justes » quand il le fallait.

Merci à Danièle Delord pour ses recherches et son investissement pour les journées du patrimoine.

CULTURE

LA BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque met à disposition des lecteurs de Perpezac-le-Noir et des communes environnantes des livres (romans et documentaires), des CD, et des DVD. Son fond est régulièrement renouvelé par les achats de nouveautés (subvention municipale) et par la Bibliothèque Départementale de Prêt (BDP).

Bibliothécaire / bénévoles

Le fonctionnement de la bibliothèque (prêts, classements, inventaires, équipement des livres, animations) est assuré par :

-Carine, notre bibliothécaire, qui vous accueille les mardis et samedis.

-Les bénévoles qui sont présentes à tour de rôle les mercredis. Un grand merci à : Danièle Delord, Michèle Laporte, Nelly Masmalet, Carole Millery, Nicole Piron, Danielle Sageaux, Jacqueline Valeix, pour leur disponibilité et leur implication.

Animations

Cette année, une nouvelle animation a été proposée pour les enfants de 3 à 10 ans : « Histoires de goûter ». Les jeunes enfants ont pu profiter d'une lecture de contes avant de partager un bon goûter. Ils ont été nombreux à apprécier ce temps.

De nouvelles activités pour les plus grands devraient être proposées en 2023.

Site internet

Grâce à l'évolution de notre logiciel cette année, le site internet de la bibliothèque a fait peau neuve. Il vous permet de suivre les actualités, consulter le catalogue et ainsi voir les disponibilités des documents recherchés.

Prêt numérique

Avec votre abonnement à la bibliothèque de Perpezac-le-Noir, vous pouvez accéder à la médiathèque numérique de la Corrèze.

La BDP-19 vous propose gratuitement l'accès à une offre numérique en ligne accessible à tout moment sur vos ordinateurs, tablettes, smartphone, liseuse.

<https://numerique.bd.correze.fr/>

LIVRES NUMERIQUES : accessibles en téléchargement pour une durée de 21 jours ou en streaming. Jusqu'à 5 livres / mois.

FILMS : en streaming ou au téléchargement pour 30j. Jusqu'à 12 films / mois.

PRESSE : accès à plus de 1600 titres de presse en illimité ainsi qu'aux archives à tout moment.

AUTOFORMATION EN LIGNE : arts & loisirs créatifs, musique, bien-être & santé, bureautique, code & permis, langues, multimédia, soutien scolaire, ...

JEUX VIDEO : une sélection de jeux vidéo sur diGame, issus de studios indépendants.

Horaires

Mardi : 16h00 - 17h30 (en période scolaire)

Mercredi : 15h00 - 17h00

Samedi : 9h30 - 12h00

Consultation sur place libre et gratuite

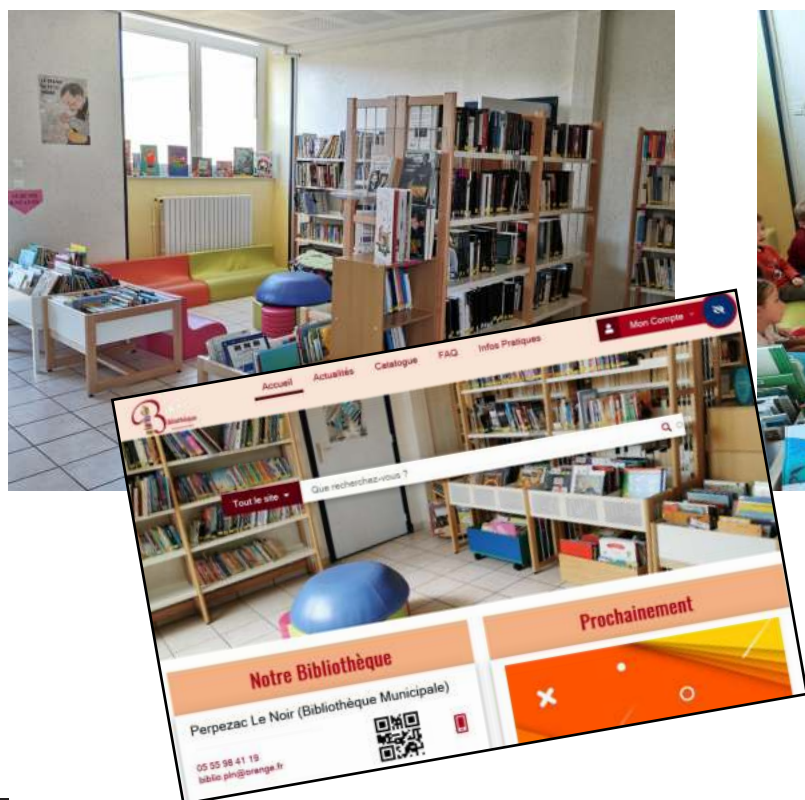
Adhésion annuelle : 10.00 €

Gratuit pour les enfants (< 16 ans)

Site web : www.biblio-perpezacnoir.fr

Tel : 05 55 98 41 19

@ : biblio.pln@orange.fr





OVER THE TOP

L'année 2022 a été particulière pour notre club.
En effet, cette année le championnat du monde a eu lieu en France.
Nous sommes revenus avec les résultats tant espérés.
À savoir :

- **Un double titre de champion du monde pour David Vitry** en vétérans poids légers bras droit et gauche.
- **Un titre de champion du monde pour David Oukoloff** en vétérans poids lourds bras gauche, et une troisième place bras droit.

Le club continue doucement de s'agrandir avec l'arrivée de nouveaux adhérents et grâce au développement de la Fédération Française.

La nouvelle étape importante pour 2023 sera le championnat de France qui se déroulera à Paris au mois de mars.

Nous vous souhaitons tous nos vœux pour cette nouvelle année.

David Vitry



David Vitry (photos issues de vidéos...)



David Oukoloff

FRJEP - GYM

C'est dans la joie et la bonne humeur, mais toujours avec sérieux, que les cours de gym ont repris tous les mercredis soir de 20h30 à 21h30 à la salle des fêtes de Perpezac le Noir.

Ils sont assurés par Mr GOULAY Nicolas.

La cotisation reste inchangée (depuis 2012) soit 65 Euros. Cette année notre association compte 30 adhérentes.

Election du nouveau bureau

Présidente : Mme MARCOU Sandrine
Trésorière : Mme MALINIE Maryse
Secrétaire : Mme DUFOUR Viviane

Vice Présidente : Mme BUGÉAT Delphine
Trésorière Adjointe : Mme ALEXANRE Huguette
Secrétaire Adjointe : Mme VILLECHENOUX Claire

Nous tenons également à remercier la municipalité qui nous permet chaque semaine de faire vivre notre association. Bonne année sportive à tous .

La mission 2021 a pris fin plus tardivement que prévu, le 15 janvier 2022. En revanche nous avons poursuivi les interventions chirurgicales à Antananarivo, hydrocéphalies, brûlures, cataractes, enfants sans anus et tumeurs faciales au cours de 2022, de France.

Les dons de vêtements et de chaussures neufs ont eu cette année un résultat surprenant grâce à Super U Uzerche et Inter Sport Tulle. Pour l'organisation de containers ce fut plus difficile, donc une très petite quantité pour Madagascar, environ 100 kg, et tout le reste pour le Liban avec nos amis libanais de Brive, RPL, et de Compiègne, d'une valeur conséquente.

Concentration prioritaire pour la distribution de matériel médical, 3 monitorings, don de Nadine Kheila, sage femme (33), pour un hôpital d'Antananarivo, dons de médicaments (environ 40 kg) et petit matériel médical (32 lecteurs de glycémie), pour le service réanimation des urgences de l'hôpital HJRA, dons des pharmacies de Perpezac-le-Noir et d'Hautefort. Le matériel scolaire, grand nombre de stylos et crayons sont distribués pour les enfants de l'école d'Ejeda (1386 élèves), lieu où les travaux d'aménagement d'un puits avec pompe et filtration, don de la société UV GERMI de St Viance nous a remis un filtre de traitement et un panneau solaire qui sera acheminé par une autre association prochainement. Le poids enregistré par la compagnie aérienne était de 161 kg. Le personnel d'Air France, a participé en prenant en charge un bagage, ainsi qu'un adhérent de l'association.

Nous remercions les associations qui soutiennent nos actions, en même temps que les leurs : Terres d'humanité (Nancy), Timija (Toulouse), Terre de Partage (Brive, Bordeaux), Eveil Frat (Montpellier), Rotary (St Mathieu 34). L'équipe de football d'Allasac a fait don de maillots pour une équipe de jeunes de Tamatave.

L'association en 2022 a pris en charge 13 aides à la scolarité à Madagascar et au Burkina, (cartable, blouse, cahiers, stylos, ardoise, craie, crayons, gomme, règle). Cinq parrainages d'élèves sont renouvelés tous les ans. Nous avons financé 7 opérations chirurgicales et 5 aides aux soins. Pour le Burkina, notre soutien pour les jeunes filles abusées est toujours d'actualité.

MADAGASCAR :

Projet « grossesses précoces » : de jeunes lycéennes, encadrées par des adultes, nous ont demandé de cautionner leur travail qui consiste à informer les jeunes filles sur les moyens de contraception, sur l'éducation à l'hygiène, l'information auprès des parents, des élèves, collégiennes et lycéennes. Cette participation est une suite logique de nos actions aux opérations de jeunes handicapés...origine des handicaps...conséquences... Ce projet a été soumis au professeur Claude Rosenthal de Brive, ancien président de gynéco sans frontière. Des serviettes périodiques lavables seront fabriquées par un groupe de jeunes filles handicapées.

Projet eau potable dans une école dans le sud : nous devons équiper le puits d'une école de 1400 élèves, d'un filtre pour obtenir de l'eau potable, après avoir creusé de 8m supplémentaires et sécurisé par un tubage protecteur. Par la même occasion nous allons équiper 3 salles de classe en électricité par panneaux solaires (études du soir à la bougie).

Tous les enfants opérés entre 2018 et ce jour seront visités par notre représentant. Le Président Alain Monteil



opérations faciales

Notre association vit des dons de ses adhérents et du parrainage de certaines entreprises.

Tous les dons en faveur de notre association (reconnue par les services fiscaux comme organisme d'intérêt général) sont déductibles des impôts sur les revenus. Nous vous adresserons un reçu fiscal à joindre à votre prochaine déclaration de revenus dès réception de votre don. Exemples :

- Pour les particuliers, pour 100 € versés, la déduction fiscale est de 66 €. (art. 200-1-b)
- Pour les entreprises, pour 100 € versés, la déduction fiscale est de 60 €. (art. 238 bis-1-a).



visite en oncologie



distribution de stylos



distribution de monitorings

enfance solidarite.free.fr et pour joindre Alain Monteil : bariolet7@yahoo.fr ou 06 16 46 33 20

Association déclarée conformément à la loi du 1er juillet 1901, à la sous-préfecture de Brive

N° W343006410-JO N° 0051 de 2001 – 0100511307 -1561197R - N° SIREM : 449 995737

Reconnue comme organisme d'intérêt général (code général des impôts)

Grâce à son réseau et son ancrage, l'association Familles Rurales du Plateau est aux avant-postes des préoccupations des habitants en lien avec les communes.

L'association Familles Rurales Estivaux / Saint Bonnet l'Enfantier / Perpezac-le-Noir s'est dynamisée et développée en 2022 en intégrant la commune de Sadroc. Depuis elle se nomme Familles Rurales du Plateau (Elle comprend en son sein les communes d'Estivaux, Saint Bonnet l'Enfantier, Perpezac-le-Noir et Sadroc).

Les activités et projets 2022-2023 :

- **Atelier Chorale** "ça nous chante" à Perpezac-le-Noir les jeudis de 18h30 à 19h30.

Concert de la chorale lors de la fête votive à Saint-Bonnet le 23 septembre.

D'autres concerts seront proposés. Des demandes sont en cours.

- **Cours de cuisine** à Estivaux de 8 à 12 heures, tous les quatrièmes jeudis de chaque mois

- **Cours de gymnastique douce** à Sadroc, tous les mardis de 10 à 11 heures

- **Escapade dans La Rioja et la Navarre**, 4 jours 3 nuits du jeudi 18 mai au 21 mai 2023

- **Ateliers enfants** sur les 4 communes aux vacances scolaires, thèmes à définir, en lien avec le FD19, le CPIE et le relais familles d'Objat.



Familles Rurales continue de se développer, de se moderniser en prenant en compte les réalités de l'évolution de notre environnement territorial, professionnel, familial et sociétal, et vous présente ses meilleurs vœux de bonheur, de santé ainsi qu'à vos proches pour l'année 2023.



Renseignements et réservations :
Max CHAVAGNAC,
10 rue des trois chênes à Perpezac-le-Noir
05 55 73 11 70 ou 06 86 78 37 16
Siège : Mairie d'Estivaux Le Bourg, Estivaux

LA FÉDÉRATION DES ANCIENS COMBATTANTS EN ALGÉRIE-TUNISIE-MAROC

Elle a su depuis 1958 défendre les intérêts de ses adhérents. Des actions ont abouti, d'autres restent à mener. La FNACA continue aujourd'hui à essayer d'obtenir la reconnaissance des services rendus. C'est une association totalement indépendante des sensibilités politiques-religieuses-philosophiques. Elle a pour but d'entretenir les liens d'amitié, de solidarité entre les anciens mobilisés en AFN, le devoir de mémoire et la date anniversaire du cessez-le-feu du 19 mars 1962. Si pendant un demi-siècle, nous avons été maîtres d'œuvre des cérémonies du 19 mars cette journée commémorative est désormais depuis le 6 décembre 2012 sous l'autorité des pouvoirs publics. C'est-à-dire les préfets. Le protocole est maintenant fixé par les préfets qui sont tenus par la loi de présider une cérémonie au chef-lieu de chaque département, pour nous Tulle.

Les autorités militaires doivent apporter leur concours de journée du souvenir et du recueillement, tandis que les maires doivent pavoiser les édifices publics et lire le document de l'autorité lors de la cérémonie.

Divers : le journal de l'ancien d'Algérie, adressé aux membres de la fédération - Club de vacances loisirs...

Bureau : Georges Bombillon, JP Berthoumeyrie, JF Freyssinet, Albert Menthe, Maurice Simon, Martial Besset

Activité 2022 : AG en janvier, 19 mars, 8 mai, 11 novembre

Nombre d'adhérents : 22

Je souhaite à toutes et tous d'excellentes fêtes de fin d'année et présente mes meilleurs vœux, les plus sincères pour une heureuse année et prospère et renouvelle mes amitiés à toutes et tous.

Le Président : Georges Bombillon



Une seconde saison a débuté pour notre association le 9 septembre 2022. Comme l'an passé, nous avons 7 sections soit 4 enfants et 3 adultes, toutes encadrées par notre excellente Marion Barre.

Nous avons été enchantées d'accueillir un nombre important de nouveaux adhérents. Victimes de notre succès et devant un tel engouement, nous n'avons malheureusement pas eu d'autres choix que de limiter le nombre d'adhésions, pour des raisons de sécurité et de confort. Nous tenons à nous excuser auprès de ceux qui n'ont pas pu nous rejoindre.

Nous avons cependant trouvé des solutions pour certains groupes en répartissant au mieux les élèves dans les différentes sections.

Quelques modifications ont également été apportées dans l'organisation des cours, afin de faciliter la venue des Teens, en respectant l'horaire de retour du collège. Ce fut une excellente initiative puisque nous sommes passées de 8 à 15 collégiennes.

La rentrée passée, nous avons pu attaquer les choses sérieuses et commencer à mettre en place les actions prévues pour cette nouvelle saison. La première a été notre participation à la fête de l'automne avec une Zumba Party. Une trentaine de courageuses ont pu profiter d'une heure intense avec Marion.

Le mois d'octobre a été l'occasion de sensibiliser au cancer du sein, les adhérentes ont joué le jeu en arborant fièrement sur leurs tenues le rose emblématique.

Halloween a été affreusement célébré avec d'horribles déguisements et un pot de rentrée effrayant.

A peine remis de nos émotions, est venu le temps de la vente des bougies. Le meilleur vendeur se verra offrir un cadeau lors du spectacle intermédiaire qui aura lieu le 14 janvier 2023, en présence des parents des 4 sections enfants.

Une autre date essentielle est à retenir, notez la bien dans vos agendas !!! **Le 10 juin 2023** à la Boîte en Zinc de Chanteix aura lieu le gala annuel.

Nous comptons sur vous pour soutenir et applaudir les élèves qui vous montreront tout le travail accompli cette année. Nous vous attendons nombreux !!!

Nous ne pouvons terminer sans remercier la municipalité pour son soutien, tous nos bénévoles pour leur aide précieuse et tous les élèves pour leur présence et leur motivation.

Funky Perp' n'existerait pas sans vous !

Les membres du bureau



Les effectifs :	
Teens : 22	Pilates : 30
Eveil : 12	Zumba : 49
Mini kids : 18	Pound : 17
Kids : 17	



APE DU RPI PERPEZAC-LE-NOIR / ESTIVAUX



L'Amicale des Parents d'Elèves est une association de parents bénévoles, ouverte à tous. Elle a pour rôle de créer du lien au sein du RPI et de récolter des fonds pour participer aux financements des différents projets scolaires tels que des sorties culturelles (cinéma et théâtre), des événements sportifs, le Noël de l'école, des achats divers ainsi que les voyages de fin d'année.

Ces événements ne pourraient exister sans le soutien financier de notre association.

Les membres de l'APE se réunissent régulièrement afin d'organiser les manifestations. Ce sont toujours des moments amicaux et joyeux où les fous rires sont de la partie !

Diverses actions et événements sont menés tout au long de l'année : la randonnée pédestre, le loto, le vide grenier, la vente de chocolats et de calendriers et des actions ponctuelles avec la vente de crêpes (comice agricole et cinéma en plein-air) ou une buvette (marché d'été d'Estivaux). L'ensemble des bénéfices est intégralement utilisé pour le financement des activités scolaires dans le but d'éviter une participation financière supplémentaire des familles.

Notre bilan 2021/2022 :

- Aider au financement des activités des élèves : transport en bus et sorties scolaires (cinéma, théâtre, JMF, musée Néandertal, parc du Reynou, parc Wizz'titi, parc du Bournat)
- Financer les différents projets éducatifs : danse contemporaine et rouler à vélo
- Animer la vie de l'école en apportant des moments de convivialité tels que les cadeaux de Noël des enfants et des garderies ainsi que la fête de l'école

Nos projets 2022/2023 :

La 3ème randonnée de l'APE a eu lieu le 9 Octobre dernier sur les chemins estivalois. Les ventes de chocolat de Noël et des calendriers sont renouvelées. Le loto aura lieu le samedi 25 février 2023 à la Salle Polyvalente d'Estivaux. Vous pourrez également participer au vide-grenier printanier le 23 avril 2023 à Perpezac-le-Noir. La fête de l'école se déroulera comme tous les ans à Estivaux à la fin de l'année scolaire.

Composition de l'APE :

Co-présidentes : BISSIERE Pauline et CARTIER Sarah

Trésorières : DENIS-VALLON Stéphanie et son adjointe POUCH Betty

Secrétaires : VINEL Elodie et son adjointe LEBOCEY Hélène

Membres actifs : ALI Christelle, BALET Aurélie, BELLIES Vanessa, BRETAGNOLLE Ingrid, HERCOUËT Hélène, LEJEUNE Franck, LLORENTE Ana, MARSALEIX Mylène, MAS Marie, MERCIER Stephen, MEYJONADE Femke, MOREAU Alexis, NAUCHE Sophie, PALINHOS Magali, ROBIN Audrey et ROULET Marie-Anne.



Remerciements :

Nous tenons à remercier les municipalités de Perpezac-le-Noir et Estivaux, le Conseil Départemental, les commerçants, les entreprises et l'équipe pédagogique pour leur collaboration et leur soutien tout au long de l'année.

Merci également aux parents de l'école pour leur participation à l'appel de cotisation ainsi qu'aux différentes actions, à tous les bénévoles qui s'investissent pour l'APE et à tous ceux qui nous rejoignent chaque année.

Plus d'informations :

@ : amicale.perpezac@gmail.com

ENTENTE PERPEZAC SADROC FOOTBALL

Notre club enregistre à ce jour un effectif de 138 licenciés: 59 seniors dont 19 filles, 57 jeunes dont 7 filles, répartis dans les différentes équipes de notre école de football.

LES SENIORS :

Malgré une refonte du championnat de Division 1 par le district de Football de la Corrèze, ramenant cette division de 2 poules de 10 équipes (saison 2021-2022) à une poule de 14 équipes pour cette nouvelle saison 2022-2023, notre équipe première a réussi par son classement à se maintenir dans le Top 14 de la Corrèze.

Les Joueurs et dirigeants sont bien conscients que cette nouvelle saison va être très difficile d'autant qu'il risque d'y avoir plusieurs descentes de Club Corrèziens évoluant actuellement en ligue Nouvelle Aquitaine avec en plus une réduction du Championnat D1 / Corrèze de 14 à 12 équipes pour la saison prochaine. À ce jour après 10 journées du championnat notre équipe fanion occupe la 10ème place du classement. Notre équipe première a été éliminée de la Coupe de France au 2ème tour par le club de St Pantaléon évoluant en Régional 1 soit 4 divisions au dessus.

Suite à un manque d'effectifs, une équipe réserve a pu être engagée grâce à une entente avec le club d'Estivaux, les rencontres de championnat se disputant au stade d'Estivaux.

Après avoir remporté le trophée Féminin de la Corrèze en fin de saison dernière notre équipe Féminines évolue en division 1 et occupe actuellement la seconde place du classement.

Notre équipe Vétérans (Foot loisir) comprenant une quinzaine de licenciés dispute des matchs amicaux le jeudi soir. Pas de championnat pour eux mais beaucoup de convivialité après les matchs (fameuse 3ème mi-temps)



LES JEUNES :

Notre école de football compte à ce jour un effectif de 290 licenciés dont 29 filles, répartis dans les différentes équipes du Groupement de Jeunes de l'Entente du Barreau soit 1 équipe U17, 3 équipes U15 et 4 équipes U13.

Ces équipes évoluent chaque samedi dans les différents championnats D1, D2, D3 du District de la Corrèze. Le Foot animation regroupe les catégories U7 (2016-2017), U9 (2014-2015) et U11 (2012-2013) réparties sur 4 pôles : Perpezac-le-Noir, St Clément, Chamboulive et St Germain-les-Vergnes.

Ces catégories participent aux différents plateaux organisés par le District de la Corrèze.

Les parents dont les enfants (garçons ou filles) souhaitent pratiquer le football peuvent encore s'inscrire auprès de Michel PIRON au 06.81.00.61.97. Bonnes fêtes de fin d'année à tous nos licenciés ainsi qu'à leurs familles.



LE YOGA DES 5 ÉLÉMENTS

Le Hatha-Yoga fait partie du système intégral Raja Yoga organisé en une « feuille de route » détaillée au cours des séances : Yama (un art de vivre avec les autres tout autant qu'avec soi-même), Nyama (ce que tu dois faire d'abord pour toi), Asana (la posture mentale), Pranayama (la respiration), Pratyahara (l'éveil des sens intérieurs), Dharana (la concentration), Dhyana (l'état de méditation), Samadhi (l'intégration).

Chaque séance se déroule dans le calme. Elle commence par une courte détente suivie de Pranayama puis d'échauffements du corps pour progressivement aller vers des Asanas et enchaînements suivant la saison, puis se termine par une intégration et une courte méditation avec Mudras.

Horaires : Mardi 18 h 30 à 19 h 45

Inscription obligatoire auprès de Marie-Gabrielle Geneste, professeur diplômée de l'École Nationale de Professeurs de Yoga à Toulouse (ENPY), membre de la Fédération Nationale des Professeurs de Yoga (FNPY), certifiée aux principes de la Yogothérapie, en cours de formation de Yogothérapie à l'Université Internationale de Yoga.

Tél. : 06 42 04 98 37 ou sur Facebook Anahata Yoga Corrèze ou Instagram marie_gabrielle_geneste



LA SOCIÉTÉ DE CHASSE

L'assemblée générale de notre société de chasse a eu lieu le 4 septembre.

Quelques modifications dans le bureau :

Monsieur ROCHE Didier remplacera Monsieur SEMBLAT Jérôme comme trésorier et Monsieur JANIN Philippe remplacera Monsieur CHARLIAC Pierre comme trésorier adjoint.

Notre Société compte 55 chasseurs de tous âges.

Sur l'année 2021-2022, nous avons prélevé 35 sangliers et 28 chevreuils, une soixantaine de renards, ainsi que des ragondins

Notre loto s'est déroulé 5 novembre.

Fin Juillet 2022, nous avons organisé un Ball-Trap pour la première fois qui a connu un grand succès.

Parmi nous, Monsieur CENSIER Cyril, Champion du monde 2020, qui nous a félicité pour l'organisation de cette manifestation rarement vue dans le Limousin.

Merci à Monsieur NAUCHE Pascal pour le prêt du terrain.

Nous refferons cette belle manifestation l'année prochaine, le 22 et 23 Juillet 2023. Nous y apporterons certainement des améliorations, telles que : repas, barnums, sécurité, buvette...

Merci à tous les bénévoles sans qui celle-ci ne pourrait pas avoir lieu.

Cette année, nous avons lâché 300 faisans et 200 perdreaux ainsi que 100 canards sur l'ensemble de la commune.

Des remerciements bien sûr aux commerçants et surtout, aux propriétaires des terrains qui nous donnent le droit de chasse sur leurs terres.

Pour tous renseignements sur notre Société, merci de bien vouloir contacter Monsieur CHALARD Claude au 06.70.52.18.33.

Le président
CHALARD Claude

Le secrétaire
REUTIN Joan



GENERATION MOUVEMENTS, LES AÎNÉS RURAUX LOU CHUQUETOU

Perpezac-le-Noir/ Saint Bonnet l'Enfantier

L'année 2022 a été une année particulière pour le club ; en raison de la pandémie provoquée par le Corona virus, nous n'avons pu organiser des repas qu'à partir du mois de mai (1) et les autres en octobre et novembre. En raison du nombre croissant de participants, un repas est prévu en décembre.

Par contre, les ateliers ont pu fonctionner normalement en respectant les consignes sanitaires, avec la belote les mardis et jeudis après-midi (participation du club à un challenge où nous sommes très bien classés), le tarot les mercredis soir, la pétanque les mercredis, vendredis et samedis au boulodrome couvert de Sadroc.

Notre groupe de musiciens a eu un grand succès, notamment lors des comices de Perpezac-le-Noir et de St Viance, à la fête de l'automne à Perpezac-le-Noir et à la fête du boudin et de la châtaigne à Vigeois, mais aussi lors d'animations musicales dans des EHPAD dont ceux d'Uzerche, de Chabrignac, de Vigeois...

Actuellement le club compte 104 adhérents.

Le président actuel : M. Fontubier
Les membres du CA : Mmes Brangier, Lamiche, Piron (trésorière), Treille, Beynet et Mrs Buy, Chambon, Chapelotte, Filippo, Scinocca.

Pour l'année 2023, nous avons prévu une AG pour réélire le bureau, la continuité des activités actuelles, la préparation de concours (belote), et quelques sorties à la journée si nous pouvons en proposer à prix raisonnables.



Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter M. Fontubier au 06 80 63 27 05.

COMMUNICATIONS

Le site internet de la commune a été renouvelé cette année. Vous pouvez y retrouver les actualités, mais aussi toutes les informations sur la commune, à l'adresse : <https://www.perpezaclenoir.fr/>



Vous pouvez aussi nous télécharger l'application Intra-Muros, qui est gratuite, sur votre smartphone Android ou Apple. Vous y trouverez tous les commerces de la commune, les associations et surtout des actualités.

Elle est une alternative et est complémentaire à Facebook, qui permet le lien avec les associations de la commune.



Une partie des plantations du bourg

VIE LOCALE

RÉOUVERTURE DE LA BOUCHERIE

Le 9 août dernier, la boucherie a rouvert ses portes. Xavier et sa femme Émilie, les nouveaux propriétaires, ont eu envie de la faire revivre.

Après l'achat, ils se sont lancés dans les travaux nécessaires, animés par l'envie de travailler ensemble et de participer à l'activité locale avec les autres commerçants.

Le résultat est à la hauteur de l'investissement : remplissant toutes les normes requises, c'est une jolie boutique, traditionnelle et « dans l'esprit des anciens propriétaires René et Yvette ». Quand on y entre, on ressent le travail soigné, le plaisir de proposer des produits de qualité.



Xavier n'a pas moins de 27 ans d'expérience dans le domaine : il a débuté à Coussac-Bonneval, puis a exercé pendant 14 ans dans sa ville natale de Saint Yrieix-la-Perche, et ensuite à Brive. Il travaille la viande, principalement des producteurs locaux, et confectionne la charcuterie. Il fabrique un excellent boudin aux châtaignes, avec une recette qui le suit depuis de nombreuses années. Émilie, à ses côtés, élabore les plats cuisinés. Ainsi, nous trouvons dans cette nouvelle boutique un accueil simple et chaleureux et un étal particulièrement soigné et garni. " Nos Papilles sont enchantées !"

FORUM DES ASSOCIATIONS ET POT DES NOUVEAUX ARRIVANTS

Forum

Vendredi 2 septembre dernier, la municipalité de Perpezac-Le-Noir a renouvelé, pour sa deuxième édition, son Forum des Associations. La dizaine d'associations que compte la commune a répondu présente.

Une réunion importante pour l'ensemble des bénévoles car elle favorise les échanges et l'entraide entre les différentes associations et peut s'avérer porteuse de nouveaux projets communs.

Ce rendez-vous a été l'occasion pour les nombreux visiteurs de s'informer des différentes activités proposées et même de finaliser leur adhésion pour la nouvelle année scolaire. Pour d'autres associations, le forum a aussi été l'occasion de recruter de nouveaux bénévoles.

Pot des nouveaux arrivants

La municipalité a profité de cette manifestation pour réunir les nouveaux habitants arrivés depuis 2020 sur la commune. Une première ! Après le discours de bienvenue de Jérôme SAGNE, maire de la commune, les nouveaux habitants ont pu profiter d'une présentation du tissu associatif présent avant de partager un moment de convivialité autour d'un apéritif concocté par les commerçants locaux.

Une réception chaleureuse au cours de laquelle ils ont pu rencontrer une partie des élus et prendre connaissance des services, des actualités et des projets municipaux.



QUELQUES RAPPELS

Éclairage public

L'éclairage public est interrompu de 21h30 à 6h00.

Déchets interdits via les canalisations d'eaux usées

Attention, les canalisations d'eaux usées sont très sensibles aux déchets.

Les serviettes hygiéniques, lingettes ... obstruent les canalisations à court ou moyen terme. Ils peuvent aussi endommager les lagunes et les systèmes autonomes non reliés au tout à l'égout.

Tous ces déchets doivent partir dans les **poubelles marrons**, pour éviter tout risque de colmatage.

Le bruit

En application de l'arrêté préfectoral portant réglementation des bruits de voisinage du 24 novembre 1999, les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- les jours ouvrables : de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h 30
- les samedis : de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h et les dimanches et jours fériés : de 10 h à 12 h

Troubles anormaux de voisinage liés aux animaux

Aucun bruit ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage. Nous vous rappelons que les troubles anormaux de voisinage comme les aboiements peuvent être sanctionnés. La divagation des animaux, quels qu'ils soient, est interdite. Tout animal est en état de divagation lorsqu'il se trouve hors de la propriété de son maître ou de son responsable et hors de la surveillance, du contrôle ou de la direction de ceux-ci. Les propriétaires doivent donc veiller à éviter toute divagation d'animaux sur la voie publique. Dès la divagation constatée, l'animal en cause sera conduit dans un lieu spécifiquement prévu pour l'y garder (fourrière).

Le frelon asiatique

Il est dangereux pour les abeilles comme pour l'homme. Restons vigilants ! Poursuivons les piégeages avec la plus grande prudence.

La mairie continue la prise en charge de la destruction de leurs nids.

DEFIBRILLATEURS OU DAE

Trois défibrillateurs, afin de se conformer à la réglementation, sont installés de façon stratégique :

- Un défibrillateur devant l'entrée de la mairie. Il est accessible pour l'ensemble des lieux recevant du public de la rue principale : la mairie, l'Espace France Services, l'agence postale, l'école, la bibliothèque, le cabinet médical, le cabinet kiné, l'église... De plus, la mairie est située sur l'axe principal qui traverse le village.
- Un défibrillateur de la salle polyvalente devant la porte d'entrée.
- Un défibrillateur au stade, côté plan d'eau, qui est à disposition des utilisateurs du terrain de foot, du terrain multisport et du plan d'eau.



FOCUS : QU'EST-CE QU'UN DÉFIBRILLATEUR OU DAE ?

Un Défibrillateur Automatisé Externe (DAE) est un dispositif médical qui aide à la réanimation de victimes d'arrêt cardiaque.

Depuis 2017, toute personne, même non-médecin, est habilitée à utiliser un DAE, quel que soit son âge. Accompagné d'un massage cardiaque, le défibrillateur (DAE) contribue à augmenter significativement les chances de survie. Il est donc indispensable que toute personne, témoin d'un arrêt cardiaque, initie la « chaîne de survie » formée des 4 maillons qui procurent aux victimes les meilleures chances de survie.



DES CITOYENS À L'HONNEUR

Hommage à l'Abbé Dulaurent

Depuis la séparation de l'Eglise et de l'Etat, il n'est pas de coutume pour un maire de parler de religion dans un bulletin municipal. Pourtant j'ai souhaité rendre hommage à l'Abbé DULAURENT.

Né le 22 mai 1931 à Corrèze (19), il a été successivement Vicaire à Tulle puis Allasac. En 1968, il s'installe au presbytère de Perpezac où il est alors curé de Perpezac, Sadroc et Saint Bonnet l'Enfantier. En 1978 il rejoint Vigeois où il sera curé de la paroisse agrandie jusqu'en 2007, date à laquelle il se retire. Il est décédé le 6 mars 2022 à Brive.

L'Abbé Léon DULAURENT était simple et moderne. Les relations humaines et le respect de l'autre primaient. De son attention, il a accompagné pendant toutes ces années de nombreuses familles dans les moments de joie et de peine. Les relations avec les maires qu'il a côtoyés étaient faciles et respectueuses. Quant à moi, j'ai été son enfant de chœur avec beaucoup d'autres : pour Pâques nous vendions les œufs en chocolat sur le parvis de l'église et repartions toujours avec notre offrande, ceux qui officiaient à ses côtés pour la messe du 15 août avaient toujours une petite pièce pour les manèges. Dans la longue tradition des JOFFRE et BOULOGNE, Léon DULAURENT aura été notre dernier Prêtre de village.

Au revoir et merci cher Monsieur l'Abbé



Jérôme SAGNE

Une belle naturalisation

Toutes nos félicitations à Nirina - plus couramment dénommée Raïssa - RAHARIVELONA épouse BAOSAMPY pour l'acquisition de la nationalité française au printemps 2022.

Lors d'une cérémonie officielle dans les jardins de la Préfecture, Madame la Préfète, Salima SAA, a rappelé les droits et les devoirs qui incombent aux personnes obtenant la nationalité française et a remis à Raïssa son titre le 7 juillet dernier.

Raïssa et sa famille aiment notre pays, notre commune, y travaillent et s'y impliquent : c'est une famille chaleureuse que nous avons plaisir à côtoyer.



Confection d'une boîte à livres

Jean-Louis Chazal et Olivier Farges (respectivement père et compagnon de Séverine Chazal) ont confectionné une très belle boîte à lire offerte à la commune.

Ils donnent ainsi l'opportunité aux Perpezacois de partager et lire des livres gratuitement à l'étang.

C'est la deuxième boîte à lire de la commune, la première se trouve dans le bourg devant l'église.



QUELQUES SOUVENIRS



La cérémonie du 8 mai



La cérémonie du 11 novembre

Action humanitaire de Michel Mournetas

Michel est membre de l'association "Les Amis d'Handri" créée en 2005 par des parents adoptants d'enfants de Madagascar. Leur but est d'aider l'association « Centre Handri » à Tananarive pour scolariser des enfants issus de milieux défavorisés en les parrainant. Il y a actuellement 35 enfants : 1 en maternelle, 10 en élémentaire, 9 au collège, 6 au lycée, 8 en supérieur et 1 handicapé.

Le Centre Handri possède aussi un terrain agricole à Morarano Gara, pour cela Michel a organisé l'envoi d'un container avec la participation financière et matérielle d'entreprises du secteur agricole pour aider au développement de l'agriculture locale. Il est resté deux mois sur place pour réceptionner le matériel (tracteur, remorque, outils, fertilisant, vélos, ustensiles de cuisine, vêtements...) et assurer la mise en place et la formation des paysans Malgaches à l'utilisation du matériel et des produits car c'est le premier tracteur de la commune (avant ils travaillaient avec un motoculteur et des zébus). Ils espèrent ainsi contribuer au développement de l'agriculture locale.

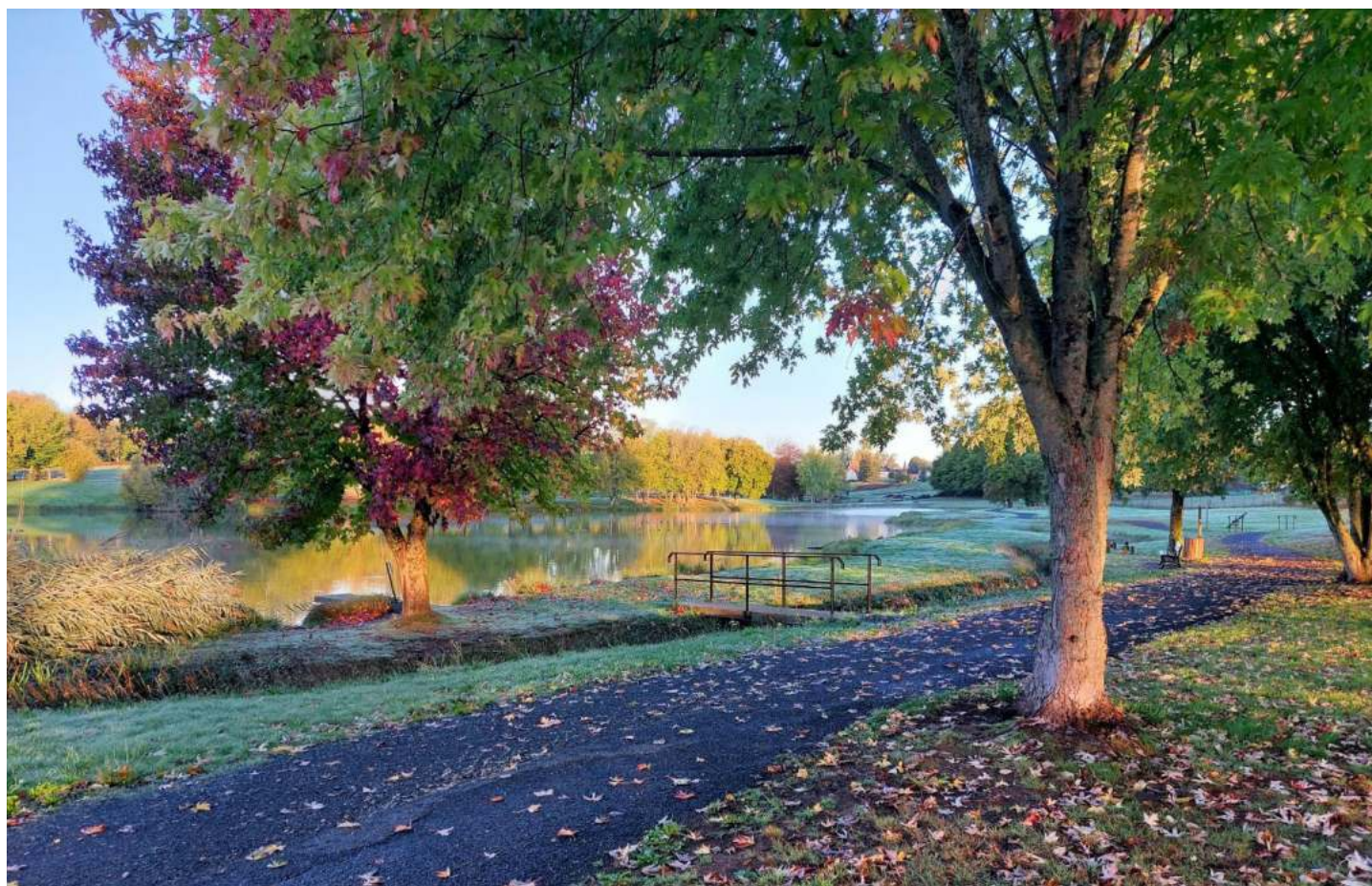
Vous pouvez les rejoindre dans leurs actions.



Michel apprend les rudiments de la conduite à une étudiante parrainée (future ingénieure)



Michel avec des enfants parrainés



INTERCOMMUNALITÉS

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS D'UZERCHE



Développement économique

La communauté de communes met en place des outils financiers permettant la création, le développement et la reprise de nos entreprises de tous secteurs d'activités confondus.

En 2022, ce sont 40 000€ soit 66% de l'enveloppe financière prévue au budget pour soutenir les entreprises qui ont été attribués. Cette enveloppe, actualisée chaque année, permet aux acteurs économiques de notre territoire de bénéficier de subventions pour des projets de création, développement, ou reprise d'activité.

Gabriel Monac accompagne les entreprises et les porteurs de projets et a pour mission de promouvoir le territoire du Pays d'Uzerche et de développer son attractivité. Vous pouvez le joindre au 05.87.67.00.06



Notre boucherie "Les Papilles Enchantées" a bénéficié d'un accompagnement.

Urbanisme

Alexandre TERRASSOU instruit pour les communes les dossiers d'urbanisme.

Le guichet unique pour déposer vos dossiers reste votre mairie et le Maire est le seul décisionnaire de la réponse qui vous sera apportée, conformément au Plan Local d'Urbanisme et à la législation, dont les règles sont vérifiées par le service.

Amélioration de l'habitat

La Comcom poursuit la mise en œuvre de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et a ainsi accompagné de nombreux foyers via l'attribution d'aides financières (soumises à conditions) pour la rénovation et l'adaptation des logements. Elle s'est associée à d'autres intercommunalités pour le déploiement de la nouvelle plate-forme France Rénov'.

Pour tout renseignement : CPIE de la Corrèze, 05 55 20 88 96, france-renov.gouv.fr

LE CIAS (CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE)

Les services enfance - jeunesse

Le multi-accueil à Uzerche (enfants de l'âge de 10 semaines à 4 ans)

Il est ouvert de 7h30 à 18h30 du lundi au vendredi.
contact : Maury Hélène 05 55 98 12 55

Le relais accueil petite enfance

Les mercredis à Perpezac-le-Noir de 9h30 à 11h30.
contact : Chartagnac Marion 05 55 97 15 96

Les accueils de loisirs à Uzerche et Vigeois (enfants de 3 à 17 ans).

Ils sont ouverts de 7h15 à 18h30 les mercredis et tous les jours pendant les vacances scolaires.
contact : Mazard Aurore 05 55 97 13 41

Les services dédiés aux personnes âgées et handicapées

Instance de coordination de l'autonomie du Pays d'Uzerche (ICA)

Point d'accueil et d'information pour les personnes âgées ou en situation de handicap, de leurs familles et des aidants, ainsi que des professionnels intervenants. L'ICA coordonne la mise en place de prestations, aide au montage des dossiers de financements (caisse de retraite, MDPH, APA...). Elle propose un service mandataire, Action « aide aux aidants » coordonnée sur le canton d'Uzerche par l'Ehpad de Lubersac, ateliers de prévention du vieillissement à destination du public retraité et/ou en situation de handicap, réseau voisins, transport à la carte par taxi, service d'aide administrative (dossier Ehpad, MDPH, APA...).

En 2022, 346 personnes ont été accompagnées : 19 personnes en situation de handicap, 147 bénéficiaires

de l'Allocation Personnalisée à l'Autonomie (APA), et 180 hors APA. Conjointement, 231 visites au domicile des habitants ont été effectuées.

124 personnes ont également pu bénéficier d'un accompagnement administratif sur un plan financier, pour une aide à la rénovation de l'habitat, des dossiers de demande d'inscription en Ehpad, des cartes de stationnement, du transport à la demande...

Le service est également chargé de coordonner le réseau solidaire des Voisins.

Cristel Bachelard, agent d'accueil et coordinatrice
05.55.73.26.53, c.bachelard@paysduzerche.fr
Elodie Poullain, coordinatrice, 05.87.67.00.00,
e.poullain@paysduzerche.fr

AIIDAH PORTAGE DE REPAS À DOMICILE

L'Association Intercantonale d'Intervention au Domicile des Aînés et des personnes Handicapées dite AIIDAH est présidée par Didier MARSALEIX, Conseiller Départemental du canton d'Allasac.

Elle gère un service de portage de repas à domicile dont le siège social se situe 2 route de Brive à Vigeois.

Elle dessert les cantons de Seilhac Monédières (sud), Uzerche et Allasac (nord).

Les menus élaborés par une diététicienne sont confectionnés en liaison froide par le Centre Hospitalier Alexis Boyer d'Uzerche.

Nous proposons à nos adhérents 3 formules au choix :

- La formule gourmande à 10.50 € composée d'un potage, de 2 entrées, d'une viande ou poisson avec légumes, de 2 fromages ou produits lactés et d'un dessert

- La formule plaisir à 7.90 € qui comprend une entrée, un plat (viande ou poisson avec légumes) et un dessert

- La formule légère à 7.10 € avec 1 entrée et 1 plat (viande ou poisson accompagné d'un légume).

Une aide financière du Conseil Départemental peut être accordée dans le cadre de l'Aide personnalisée à l'Autonomie sur la base de 4€ (moins le ticket modérateur par journée alimentaire).

De plus, un nouveau dispositif d'aide à l'alimentation a été validé par le Département, applicable depuis le 1er juin dernier.

Ce dispositif, mis en place afin d'apporter un soutien prioritaire à nos aînés les plus impactés par l'augmentation du coût de la vie, permet d'octroyer une aide généralisée à l'alimentation de 1.50 €/jour pour tous les nouveaux bénéficiaires APA relevant du minimum vieillesse.

Une cotisation de 1 euro par an sera demandée pour l'association.

Ce service est sans engagement. De plus, il est assuré toute l'année sans interruption.

Vous pouvez nous joindre au 05 55 98 97 49 ou au 06 35 29 50 70

ou par mail aiida@orange.fr

Pour plus d'informations, un site internet est à votre disposition : www.livraison-repas-domicile-19.fr

LE PETR VÉZÈRE - AUVÉZÈRE

Le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR) Vézère-Auvézère 43 communes sur les trois communautés de communes : le Pays de Lubersac-Pompadour, le Pays d'Uzerche et Vézère-Monédières-Millesources.

Il est piloté par des élus issus des trois communautés de communes.

Les actions phares en 2022 ont été les suivantes :

Elaboration du Contrat de Relance et de Transition Écologique avec l'État

Ce Contrat, signé en juillet 2021, a permis de soutenir plusieurs projets portés par des collectivités du PETR Vézère - Auvézère.

En 2022, sur la Communauté de communes du Pays d'Uzerche, une aide a pu être accordée à la commune de Salon-la-Tour concernant la création d'un parcours de santé et sport.

Animation du programme FISAC

Le programme FISAC désigne un programme d'aides financières à destination des artisans et des commerçants du territoire. En lien avec les chargés de développement économique des communautés de communes, le PETR Vézère- Auvézère anime ce programme (il renseigne les porteurs de projet sur l'éligibilité de leur projet, les accompagne dans le montage de leur dossier, organise les commissions en charge de l'étude et de la validation des dossiers...).

Depuis 2021, sur l'ensemble du territoire, **35 dossiers ont reçu un avis favorable pour un montant total de 91 000 € environ**. Concernant le Pays d'Uzerche, 17 dossiers ont reçu un avis favorable pour un montant total de 39 000 € environ.

Ce programme sera en vigueur jusqu'à la mi-2023.

Et pour 2023 ?

Le PETR Vézère-Auvézère lancera en début d'année **un diagnostic sur le commerce et l'artisanat de son territoire en vue de définir un programme d'aides financières à destination des artisans et des commerçants**.

Par ailleurs, le PETR Vézère - Auvézère va prochainement porter une programmation européenne FEDER - Leader : **ces 2 types de fonds européens seront mobilisables pour des projets portés par des acteurs locaux sur les thématiques du développement économique, sur les volets culturel et touristique, pour accompagner la transition écologique du territoire**. Cette programmation sera en place au cours de l'année 2023, puisque les typologies d'actions qui pourront être accompagnées financièrement sont actuellement définies. Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter l'équipe du PETR !

Camille LANNES, Chargée de développement territorial du PETR Vézère-Auvézère

10 Place de la Libération - 19140 UZERCHE

05 87 67 00 07 - 07 72 34 06 97 petr.vezere.auvezere@gmail.com www.petr-vezere-auvezere.fr

LE PAYS D'ART ET D'HISTOIRE

Le début de l'année 2022 a été marqué par " Les Allumés de Juillac ", fête des lumières participative qui a attiré plus de 1500 personnes le 11 février. Le temps d'une soirée, le bourg a été illuminé par des installations artistiques : vitraux aux fenêtres des maisons, grotte fluo, projections sur façades, match de rugby lumineux... L'ensemble des réalisations a été créé par les élèves des écoles de Juillac, de Chabrignac et de Concèze ainsi que par la population locale encadrés par différents artistes. Un livret " Parcours Juillac " a été édité à cette occasion. Il est disponible en mairie et sur le site internet du PAH.

" Les Allumés ", fête poétique et onirique, sera reconduite en janvier 2023 à Ussac. La préparation de ces deux jours a déjà commencé avec l'implication d'artistes locaux, des écoles et de la population d'Ussac.

En avril, le spectacle " La cité silencieuse " a été présenté en Alsace. Il est tiré du roman de l'historien Christophe Woehrlé et retrace l'histoire de l'évacuation des hospices civils de Strasbourg à Clairvivre durant la Seconde Guerre mondiale. Il a été présenté devant plus de 400 personnes dont 300 élèves de collège.

Au cours de l'année scolaire 2021-2022, une centaine d'ateliers du patrimoine a été proposée. Ils ont bénéficié à plus de 2 500 élèves. L'objectif est de permettre à chaque élève d'explorer l'histoire et le patrimoine local : les églises, les paysages, les monuments aux morts, les puits, les lavoirs, les anciens commerces...

Durant l'été, 51 dates et 79 animations ont été proposées. Elles ont attiré près de 2 000 participants de tous âges. Parmi ces animations : les spectacles « Des grives aux loups » tiré du roman de Claude Michelet et « L'aventure du rail », tous deux associant théâtre

et théâtre d'ombres ; les escape games « Le manoir hanté » à Allassac et « Clairvivre 1940 : mission radium » à Salagnac ; quatre visites théâtralisées à Donzenac, dans la vallée du Brezou entre Chanteix et Lagraulière, à Ségur-le-château et au château de Pompadour ; des randonnées commentées ; ou encore des chasses au trésor et des Cluedo géants dans le cadre de l'opération la Corrèze en famille.

Pour les Journées européennes du patrimoine les 17 et 18 septembre, plusieurs visites étaient proposées sur tout le territoire. La nouvelle publication du Pays d'Art et d'Histoire, « Parcours Perpezac-le-Blanc » qui présente l'histoire et le patrimoine de la commune, a été inaugurée à cette occasion.

Enfin, des visites en train du Pays d'Art et d'Histoire, un escape game et des visites guidées ont été proposés pendant les vacances d'automne.

Le Pays d'art et d'histoire Perpezac

Jeudi 21 juillet à 10h, une quinzaine de personnes a participé à une randonnée patrimoine organisée par le Pays d'art et d'histoire Vézère Ardoise autour du bourg de Perpezac-le-Noir. L'histoire de bourg qui s'est développé le long de la route, le bâti ancien, les puits et les fours à pain, l'aménagement de l'étang, l'ancien dancing ou encore des hêtres remarquables ont été présentés lors de la sortie. Elle était guidée par Mme Anne-Marie Cessac, Mme Danièle Delord de Perpezac-le-Noir et M. Wilfried Leymarie, animateur de l'architecture et du patrimoine du Pays d'art et d'histoire.



Pays d'art et d'histoire Vézère Ardoise
Manoir des tours, 24 rue de la grande fontaine
19240 Allassac
05 55 84 95 66 / pah@vezereardoise.fr
www.vezereardoise.fr
Rejoignez nous sur facebook : PahVezereArdoise

LE SYNDICAT DES EAUX DE LA RÉGION DE PERPEZAC LE NOIR

Bonjour à toutes et à tous



L'année 2022 touche à sa fin, et les années se suivent et se ressemblent. Nous allons de sécheresse en sécheresse, après 2019 maintenant 2022. D'autres étés caniculaires suivront avec des nappes au plus bas, des cours d'eau avec de faibles débits par manque de précipitations. Tous ces dérèglements climatiques ont un impact sur la santé humaine, sur la biodiversité, et mettent en danger les cultures, et le bétail. Ils favorisent la propagation des incendies, réduisent la production des barrages électriques...: les sécheresses provoquent de multiples conséquences en France et dans le monde. Rappel des grandes périodes d'aridité depuis 50 ans : 1976, 2003, 2005, 2011, 2018, 2019 et 2022.

Pour notre Syndicat des eaux avec ses 6 communes, nous n'avons pas été trop impactés par la sécheresse de cet été. Toutefois nous avons été beaucoup plus vigilants concernant la surveillance de nos installations (station de traitement et réseaux). Nous avons pu fournir de l'eau potable de qualité en quantité. Mais attention il faut persévérer dans nos efforts ! Économisons l'eau ! Nos voisins de la Xantrie n'ont pas eu cette chance, la Glane est presque à sec, obligeant le recours à des camions citernes pour approvisionner le réseau d'eau potable. Il y a urgence ! **De mémoire d'anciens, ce n'est jamais arrivé que la Glane tarisse aussi tôt, soupire le maire de Saint-Privat.**

Le Syndicat mixte de Perpezac Le Noir est un excellent outil au service de la politique de l'eau et de la biodiversité. Il repose sur une équipe d'un haut niveau de technicité, et sur des élus qui ont toujours travaillé ensemble pour l'amélioration de la qualité des eaux. En tant que Président de ce Syndicat, je suis fier et heureux de travailler avec des personnes aussi impliquées dans leur mission.

En tant que Président, je souhaite inscrire dans la continuité une politique syndicale dépourvue d'ambitions personnelles et orientée uniquement sur la qualité de l'eau, au bénéfice de tous.

L'effectif du Syndicat demeure inchangé, Hormis, Mme RIO Céline (remplaçante de Mme LASCAUX Lydie qui a fait valoir ses droits à la retraite en mai 2022).



De gauche à droite : M. BEL Sébastien, M. SICARD Raphaël (apprenti depuis 2021), M. MAZUBERT Pierre, M. MERGEY Laurent, M. MOUNIER Noël, et Mme RIO Céline.



Chantier à St Pardoux l'Ortigier déplacement de la conduite d'eau suite à la création d'un champ solaire (Panneaux Photovoltaïques).

Bilan 2022 - Économique et Production ...

Nous ne sommes pas épargnés par les contraintes économiques notamment au regard de l'augmentation des coûts de l'EDF. Sur les compteurs (C4 et C5), nous avons subi une augmentation de 51% par rapport à 2021.

Pour alimenter les six communes du Syndicat (Perpezac-le-Noir ; St-Pardoux-l'Ortigier ; Estivaux ; Sadroc, St-Bonnet-l'Enfantier et Vigeois, seulement trois villages Bleygeat, Le Bois Coutal, La Garenne plus une partie des Rebières), nous disposons de deux réservoirs, le Château d'eau de Perpezac-le-Noir et à St-Bonnet-l'Enfantier le réservoir enterré situé à Coudert, tous deux ont une capacité de 300 m³. Pour information le Syndicat des Eaux de La Région de Perpezac-le-Noir consomme entre 800 et 850 m³ jour en moyenne pour atteindre des « pics » de 1100 m³ jour en été (2022).

Notre réseau se situe dans la bonne moyenne nationale car nous avons un rendement de 84%. Pour maintenir ce niveau de production, nous devons entretenir notre réseau au quotidien :

- réduire les fuites dans les sols afin d'assurer que nos efforts s'inscrivent dans la durée,
- par exemple, en 2022, nous avons réparé 20 fuites en urgence sur des conduites importantes qui alimentent plusieurs abonnés. Certaines sont situées dans le domaine privé, ce qui peut compliquer l'intervention et l'accès au chantier ;
- effectuer un contrôle permanent en utilisant des compteurs de sectorisation et mettre en conformité les branchements des particuliers (remplacements des compteurs trop anciens), des entreprises, et des bâtiments publics) ;
- maîtriser les dépenses selon le principe de « l'eau finance l'eau » c'est-à-dire les taxes de l'Agence de l'eau Adour-Garonne sont ensuite utilisées pour mener des actions pour l'amélioration du réseau tout en respectant les abonnés.

Pour rappel, l'eau potable provient essentiellement des captages (eau de source) et des forages. L'ensemble de cette eau est appelé « l'eau brute » ensuite cette eau brute est acheminée à la station de traitement pour y être traitée par les Ultras Violettes avant d'être distribuée aux abonnés. Ce procédé nous permet de ne pas ajouter de Chlore et de conserver le goût de l'eau dans son état naturel.



Chantier à Estivaux (Cessac Bas).



Chantier à Estivaux (Montcoulon) suite à fuite d'eau importante.

Au nom du Syndicat des Eaux, je tiens à vous remercier de votre confiance et vous présente mes meilleurs vœux pour l'année 2023. Nous vous souhaitons une nouvelle année remplie de joie, de bonheur et de réussite.

Avec une excellente santé.

M. MERGEY Laurent

Annuaire des entreprises de Perpezac-le-Noir

	Secteur d'activité	Raison sociale	Adresse	Coordonnées
Agriculture-vente directe	apiculture	M et Mme BAUVERIE	431 route de Bigeargeas, Bigeargeas	05 55 98 49 48
	apiculture	Domaine apicole des Rebières M. DELAUNAY Yves	4130 route d'Uzerche, Les Rebières	05 55 73 15 97 - 06 73 61 70 67
	élevage de chèvres et préparation de fromages et yaourts fermiers	Un brin de chèvres Mme CAGNON Virginie	916 route de Chauzas, Chauzas	06 24 95 75 55 unbrindechevres@free.fr
	élevage de gibiers (tout gibier à plumes)	EARL gibiers BOUDY M. BOUDY Emmanuel	868 route d'Allasac, Les Infirmeries	06 09 14 29 19 laetitia.boudy@sfr.fr
	production de pommes de terre	M.SERRE Gilbert	1657 route de Bouillaguet	06 20 39 35 65
Aménagements, travaux intérieurs	charpente, couverture, zingueur	MONTEIL ET MASMALET M. MASMALET David	1070 route de Tous Vents	06 81 00 53 82 sarl-monteil-masmalet.com monteil-jm@orange.fr
	climatisation, plomberie	HOME ÉNERGIE M. COURONNE Blaise	Fontaynas	07 62 12 92 08
	conception, couture d'ameublement et réalisation de projets	Katre mains M. et Me BISSIERE Pauline et Jérôme	656 route de Maison blanche	06 40 75 97 37 ou 06 30 11 17 46 katremains19@gmail.com
	création sur mesure d'accessoires pour Maman et bébé (sacs à langer, à jouets...)	PLUM'paillettes Mme CROIZILLE Cécile	268 route du Puy Bigot	plumpaillettes.fr contact@plumpaillettes.fr
	ébéniste et menuisier	Le Bon Plan - M. PASCAL Christophe	21 route de Bouillaguet	06 75 01 12 66 jean.pascal21@orange.fr
	électricité, plomberie, climatisation, chauffage	CHANT'ELEC M. POUPARD et M. GIBLAS	670 route De Tous Vents	06 95 37 77 64 chantelec19410@gmail.com
	électricité, protection Sécurité Incendie, système vidéo surveillance	SYTELCOM M. PIERREFITTE Thierry	45 route Du Mas Du Bois	06 11 87 61 21 sytelcom@wanadoo.fr
	entreprise adaptée : conditionnement, tri de palettes, e-logistique, couture	CASEM	1058 route de Donzenac, Chauviat	05 55 85 69 22
	isolation, platerie, peinture	TECHNI-PEINT Mme BLANCHER Marie-Chirstine	2057 route d'Uzerche, Le Bariolet	06 03 18 12 44 mariec.blancher@gmail.com
	maître d'oeuvre	Agence Bretonnole	97 rue principale	06 27 80 79 34
	multi-travaux de l'Habitat	Guillaume M.T.H.	346 route de Grand Champ	06 31 90 83 36 guillaume10@sfr.fr
	nettoyage (bureaux, halls d'immeubles, appartements et maisons après déménagements...)	MGT Nettoyage Mme TABOUREL Mélanie	331 route de Grand Champ	07 60 04 07 93 mgt.nettoyage19@gmail.com
	peinture, plaquage, tous petits travaux intérieurs/extérieurs	M. MARGRIS Jacky	93 bis rue principale	06 45 58 26 77 la4ldejacky@orange.fr
	sols, Carrelage	M. ROL Arnaud	2950 route de Vigeois, La buginie	06 45 71 93 76 - rolarnaud@yahoo.fr
	Extérieur	paysagiste, entretien de parcs et jardins	M. MARTY Dominique	Le Bourg
scierie, récupération et vente de palettes		Service récup'Palettes M. BESSAS Laurent	7 Bis Chemin De Laleu	06 74 64 63 48 servicerecupalettes@aliceadsl.fr
travaux agricoles		ETA LEROSIER Pierre	1092 route du Bigeardel, Château De Bigeardel	06 11 22 70 17 pierre.lerosier@orange.fr
travaux de terrassement		M. LARTHOMA Benjamin	148 route de Bouillaguet	b.larthoma@orange.fr
Beauté, Bien-être	coiffure à domicile	Mme LOCHE Audrey		06 64 51 14 64 ciseaux.audrey@gmail.com
	coiffure et esthétique	INTEMPOREL	4 rue Principale	05 55 97 28 74 intemporel19@gmail.com
	coiffure	L'atelier de Manon	19 rue principale	05 55 97 47 75 https://beautyplanet.com/l-atelier-de-manon-1392
	consultant en santé cellulaire et bien-être	M. PROULHAC Julien	129 route de Puy Bigot	06 13 55 75 16 julien_proulhac@hotmail.fr
	fabrication de bijoux fantaisies	Les Ch'tis bijoux de Véro Mme BERGOUGNOUX Véronique	23 rue du pré lassalle	06 86 71 97 12 leschtisbijouxdevero@gmail.com www.facebook.com/leschtisbijouxdevero
	médiation animale	Maco et Muzoo Mme ROSENTHAL Emmanuelle	415 route de Chauviat, Chauviat	06 29 65 16 83 maco.muzoo@gmail.com
	réflexologue plantaire certifiée	Mme MAZUBERT Pierrette	286 route du Puy Bigot, Mournetas	06 13 13 40 09
	soins énergétiques (pratiquante en MTC (Médecine Traditionnelle Chinoise) et hypnose éricksonienne)	Cabinet KUNDALINI	8 place du champ de foire	06 29 22 45 81
	tatouage	Pratiques-ambigües tatoos shop	3 route de Laleu	06 20 38 23 89 h-tatoosshop.jmdo.com
Chambres d'Hôtes Commerces de proximité	boucherie charcuterie	Les Papilles enchantées - Xavier Laroudie	1 Petite Rue	05 55 73 25 36
	chambres et tables d'hôtes, petits-déjeuners	Le Logis du Marronnier Mme SANCHEZ Sylvie	602 route de Chauzas, Chauzas	05 55 73 03 38 ou 06 85 88 30 95 tintinetsylvie@orange.fr logisdumarronnier.com
	boulangerie	M. et Mme HEBRARD Eric et Sophie	58 rue Principale	05 55 73 70 28
	libre-service, produits régionaux, vins	DUFOUR Distribution /SPAR M. DUFOUR Frédéric	105 Rue Principale	05 55 73 70 01
	restauration, bar, tabac, presse, jeux	LE VIEUX MANOIR M. PELOUS Pierre	80 Rue Principale	05 55 73 70 57
torréfaction artisanale, vente sur les marchés	Guarana Café société Riber M.RIBER Franck	Le Mas du Bois	06 27 28 44 52	

Fabrication, vente aux professionnels	fabrication de prothèses dentaires	Dental e Lab Mme JACQ et M. THERON	4 Rue Des Maisons Neuves	05 55 73 72 51
	fabrication et au négoce de produits de salaisons	ÉTABLISSEMENT BOUTOT	5 petite rue	05 55 73 70 07
événementiel-musique	groupe de musique, animation de soirées dansantes, cours de musique	M. PAUHLAC Julien	129 route de Puy Bigot	06 13 55 75 16 Julien Pauhac sur Facebook
Immobilier	consultante en immobilier EFFICITY. Estimation gratuite des biens, recherche et vente de biens	Mme CESSAC Pascale	La Bastide	06 26 81 25 29 pcessac@efficity.com
Motos	réparation motos et quads, vente de pièces et accessoires	SVP M. VIALARD Sébastien	425 route d'Uzerche, La Côte du Bariolet	09 64 10 32 68 svp.preparation@gmail.com
Santé	cabinet infirmier	Mme BERTHOUMEYRIE, M. COSTES	66 rue principale	05 55 97 24 82
	Cabinet infirmier	Mme BILLAULT, Mme PONS	99 rue principale	05 55 98 49 87
	dentiste	Mme PICARD Agnès	35 Rue Principale	05 55 73 19 87
	masseur-Kinésithérapeute	Mme FRAYSSE Marie-Cécile Mme LABROUSSE Mélanie	35 Rue Principale 05 55 98 40 99	06 82 48 32 35 (Mme Fraysse) 06 59 83 63 24 (Mme Labrousse)
	médecins	Docteurs BOUTENEIGRE, DARAGON, DEBRIE	23 rue principale	05 55 73 74 72
	pharmacie	M. ROUX Valentin	27 Rue Principale	05 55 73 70 21
	livraison de matériel médical pour particuliers et professionnels (oxygène, lits, fauteuils...)	ORKYN (groupe Air Liquide)	189 route d'Uzerche, La Côte du Bariolet	05 55 97 30 50
Services	assurances particuliers et professionnels	GROUPAMA	83 rue Principale	05 55 98 88 40 ou 06 81 25 51 00 http://groupama.fr annette.latronche-chazal@groupama-oc.fr
	banque (mardi et samedi matin)	CRÉDIT AGRICOLE	104 Rue Principale	05 55 98 81 25 uzerche@ca-centrefrance.fr
	blanchisserie, Pressing, couture pour particuliers et professionnels	TERRES DE COULEURS	21 route du Bigeardel, La Côte du Bariolet	05 55 98 60 35 contact.terredecouleurs@gmail.com
	assistante maternelle	Mme CROISILLE Cécile	268 route du Puy Bigot	05 55 98 21 29 ou 06 73 85 48 84
	assistante maternelle	Mme DORGES Céline	5 rue principale	06 98 32 93 73
	assistantes maternelles	Maison des assistantes maternelles Mamours	3 place de l'église	06 87 38 24 60 - 06 21 80 71 24 (Mme Clede) 06 10 13 80 09 (Mme Saule)
	assistante maternelle	Mme LENOBLE Emilie	chemin des Tombadis	06 29 47 38 41
	assistante maternelle	Mme MARCOU Philippine	782 route de Maison Blanche	06 78 45 62 68
	assistante maternelle	Mme MOUZAC Yveline	2 avenue Raymond Poulidor	05 55 73 73 78
	assistante maternelle	Mme PEUCH Stéphanie	8 avenue Raymond Poulidor	06 73 02 40 60
	assistante maternelle	Mme MALITHE CRESCENZO Sophie	6 route des Maisons Neuves	06 81 36 55 12
	expert foncier et agricole, expert de justice	M. SAGNE Jérôme	1 route de Tous vents	05 55 73 84 76 ou 07 86 89 56 53
	notaire (vendredi matin)	M. GANE	31 rue principale	www.gane.notaires.fr
	photographe	M. MARCOU Michaël	782 route de Maison Blanche	06 22 46 93 26 michaelmarcou19#instagram
	secrétariat	FINANCIERE DU PORTAIL M. DUFOUR Alain	99 Rue Principale	
Transport	transport public routier	SAS Services TRANSPORTS M. LEROSIER Pierre	1092 route du Bigeardel, Château De Bigeardel	06 11 22 70 17 pierre.lerosier@orange.fr
Vétérinaires / animaux	cabinet vétérinaire. Médecine et chirurgie des grands et petits animaux. Urgences assurées 24/24	Docteur COUSSENS, CESSAC, BALLET, LAURENT	9 rue des Maisons Neuves	05 55 73 70 25 contact@vetoperpezac.fr
	pension canine	pension canine des Renardières	Les Renardières	Fb : pension canine des renardières 07 89 48 31 64 pension.canine.des.renardières@gmail.com

Mairie : 05 55 73 70 08

École : 05 55 98 48 79

France Services, agence postale : 05 55 73 45 00

Bibliothèque : 05 55 98 41 19

EHPAD St antoine : 05 55 73 08 51

COMCOM : 05 55 73 26 53

Correspondant presse V. Henocq : 06 66 08 20 98

Gendarmerie de Vigeois : 05 55 98 91 34

Pompiers : 18

SAMU : 15

EDF sécurité dépannage : 09 72 67 50 19

Syndicat des eaux : 05 55 84 55 99 ou 06 07 90 97 75

Collecte des ordures ménagères

La TIEOM (Tarification Incitative) comprend une part fixe en fonction de la valeur du logement et une part variable en fonction de la production d'ordures ménagères et du volume du contenant utilisé (volume du bac ou des sacs rouges post-payés) et du nombre de présentations.


Vous payez à la levée (c'est-à-dire au volume poubelle. 120 ou 180 L levés dès la première levée) que votre poubelle soit pleine totalement ou à moitié. Plus vous triez, moins vous remplissez votre poubelle marron, moins vous la sortez et moins vous payez ! Ne laissez pas vos poubelles sur l'espace public.

- Bacs jaunes :
collecte le lundi des semaines paires, collecte gratuite.
- Bacs marrons : collecte le lundi des semaines impaires (sortez les bacs le dimanche soir).

Janvier 2023		Février		Mars		Avril		Mai		Juin	
1 D		1 M		1 M		1 S		1 L	Férié	18 1 J	
2 L	1	2 J		2 J		2 D		2 M		2 V	
3 M		3 V		3 V		3 L	14	3 M		3 S	
4 M		4 S		4 S		4 M		4 J		4 D	
5 J		5 D		5 D		5 M		5 V		5 L	23
6 V		6 L	6	6 L	10	6 J		6 S		6 M	
		7 M		7 M		7 V		7 D		7 M	
		8 M		8 M		8 S		8 L	Férié	19 8 J	
		9 J		9 J		9 D		9 M		9 V	
		10 V		10 V		10 L	Férié	15 10 M		10 S	
		11 S		11 S		11 M		11 J		11 D	
		12 D		12 D		12 M		12 V		12 L	24
		13 L	7	13 L	11	13 J		13 S		13 M	
		14 M		14 M		14 V		14 D		14 M	
		15 M		15 M		15 S		15 L	20	15 J	
		16 J		16 J		16 D		16 M		16 V	
		17 V		17 V		17 L	16	17 M		17 S	
		18 S		18 S		18 M		18 J	Férié	18 D	
		19 D		19 D		19 M		19 V		19 L	25
		20 V	8	20 L	12	20 J		20 S		20 M	
		21 S		21 M		21 V		21 D		21 M	
		22 D		22 M		22 S		22 L	21	22 J	
		23 L	4	23 J		23 D		23 M		23 V	
		24 M		24 V		24 L	17	24 M		24 S	
		25 M		25 S		25 M		25 J		25 D	
		26 J		26 D		26 M		26 V		26 L	26
		27 V		27 L	13	27 J		27 S		27 M	
		28 S		28 M		28 V		28 D		28 M	
		29 D		29 M		29 S		29 L	Férié	22 29 J	
		30 L	5	30 J		30 D		30 M		30 V	
		31 M		31 V				31 M			

Juillet		Août		Septembre		Octobre		Novembre		Décembre		
1 S		1 M		1 V		1 D		1 M	Férié	1 V		
2 D		2 M		2 S		2 L	40	2 J		2 S		
3 L	27	3 J		3 D		3 M		3 V		3 D		
4 M		4 V		4 L	36	4 M		4 S		4 L	49	
5 M		5 S		5 M		5 J		5 D		5 M		
6 J		6 D		6 M		6 V		6 L	45	6 M		
7 V		7 L	32	7 J		7 S		7 M		7 J		
8 S		8 M		8 V		8 D		8 M		8 V		
9 D		9 M		9 S		9 L	41	9 J		9 S		
10 L	28	10 J		10 D		10 M		10 V		10 D		
11 M		11 V		11 L	37	11 M		11 S	Férié	11 L	50	
12 M		12 S		12 M		12 J		12 D		12 M		
13 J		13 D		13 M		13 V		13 L	46	13 M		
14 V	Férié	14 L	Férié	14 J		14 S		14 M		14 J		
15 S		15 M		15 V		15 D		15 M		15 V		
16 D		16 M		16 S		16 L	42	16 J		16 S		
17 L	29	17 J		17 D		17 M		17 V		17 D		
18 M		18 V		18 L	38	18 M		18 S		18 L	51	
19 M		19 S		19 M		19 J		19 D		19 M		
20 J		20 D		20 M		20 V		20 L	47	20 M		
21 V		21 L	34	21 J		21 S		21 M		21 J		
22 S		22 M		22 V		22 D		22 M		22 V		
23 D		23 M		23 S		23 L	43	23 J		23 S		
24 L	30	24 J		24 D		24 M		24 V		24 D		
25 M		25 V		25 L	39	25 M		25 S		25 L	Férié	52
26 M		26 S		26 M		26 J		26 D		26 M		
27 J		27 D		27 M		27 V		27 L	48	27 M		
28 V		28 L	35	28 J		28 S		28 M		28 J		
29 S		29 M		29 V		29 D		29 M		29 V		
30 D		30 M		30 S		30 L	44	30 J		30 S		
31 L	31	31 J				31 M				31 D		

Jours fériés Le Sirtom vous rappelle l'organisation concernant les jours fériés :
Si votre jour de collecte «tombe» un jour férié : la collecte est reportée ou avancée au mercredi de la même semaine

www.sirtom-region-brive.net ou contactez-nous au  0800 204 054 (appel gratuit)

Quelques dates en 2023 à noter dans vos agendas :

- 25 février : loto des écoles
- 25 mars : bal Trad à la salle polyvalente
- 23 avril : vide grenier (APE)
- 14 mai : marché de printemps
- 17 juin soirée festive (comité des fêtes)
- fin juin : On the Moon Again
- 22 et 23 juillet : ball-trap